

RICHARDMÉNIL

2026



La vie de votre commune et de vos associations



VILLA Boulangerie Pâtisserie



RICHARDMÉNIL
Tél : 03 83 25 67 52
FLAVIGNY
Tél : 03 83 26 70 77

**ELECTIONS
MUNICIPALES**
15 et 22 mars
2026

1^{er}
tour

15 mars



2^e
tour

22 mars

*Allons
Voter!*



*Journaux
Colis
Boissons à emporter*

03 83 27 46 17

- HORAIRES D'OUVERTURE -

Lundi : fermé
Mardi à Vendredi : 6h - 19h
Samedi : 6h - 18h

Dimanche et Jours Fériés : 6h - 12h

Ces commerçants vous attendent rue du Général de Gaulle à RICHARDMÉNIL

MARY COHR PARIS

**Bienvenue à l'Institut du Haut du Lac,
votre adresse beauté à Richardménil !**

Cécile, esthéticienne et gérante avec plus de 20 ans d'expérience, et Eva vous accueillent dans une ambiance chaleureuse et professionnelle.

Pour votre première visite dans notre Institut, profitez de 10€ de remise* sur votre Soin Visage, votre Soin Corps ou votre Épilation.

Nous vous proposons une Consultation Beauté personnalisée, afin de vous offrir des Soins Visage et Corps adaptés à vos Objectifs Beauté, ainsi que des Epilations longue durée et définitives.

Vous trouverez également des prestations complémentaires telles que l'onglerie et la beauté du regard, pour un moment de détente complet.

L'institut vous accueille du lundi au samedi de 9h à 19h pour un instant Bien-être.

*Voir conditions en Institut. Offre non cumulable avec toutes autres promotions en cours.
Offre valable dans la limite des stocks et si places disponibles. Commerce indépendant.

Institut du Haut du Lac - 53 rue du Général de Gaulle, 54630 RICHARDMÉNIL.

Tél : 03 83 47 59 75

SOINS DERMO-ESTHÉTIQUES ET AROMATHÉRAPIE BEAUTÉ



**Assurances, Gestion de patrimoine
Épargne - Retraite
Santé - Prévoyance
Habitation - Automobile**

Agence Christophe BIZÉ

03 83 30 97 45

**richardmenil@agence-swisslife.fr
http://christophe-bize.swisslife-direct.fr
N°ORIAS 15003197
www.orias.fr**

**61 bis, rue du Général de Gaulle
54630 - Richardménil**

Chères Richardménloises, chers Richardménlois

L'année 2025 a été marquée par des réalisations qui ont enrichi notre quotidien et contribué à améliorer notre cadre de vie. Parmi celles-ci, notons le nouvel aménagement de la place des Armoises, qui permet maintenant un accès plus aisés aux personnes en situation de handicap. Autre réalisation très attendue, la création du Pumptrack, qui a été inauguré avec succès au mois de juin. Ce circuit, destiné à nos jeunes et moins jeunes mais surtout à tous les passionnés de sports urbains, est désormais un véritable point de rassemblement, où se mêlent loisirs, convivialité et esprit d'équipe. C'est une satisfaction pour notre commune d'offrir à ses habitants un tel équipement, qui symbolise notre volonté d'innover et de répondre aux attentes de nos jeunes générations.

Un enjeu majeur qui marque une étape clé pour notre commune est le futur Pôle Pluriprofessionnel de Santé, qui répondra ainsi à une demande de plus en plus forte en services médicaux et paramédicaux. Ce pôle, ayant bien progressé, accueillera progressivement médecins, spécialistes et thérapeutes. Une vingtaine de logements compléteront cet ensemble qui favorisera le développement durable de notre village.



Un autre objectif, pour la biodiversité cette fois, sera l'implantation d'une zone humide. La signature de la convention valide cette étape supplémentaire dans l'engagement de Richardménil pour la préservation de notre environnement. Les détails sont développés dans ce bulletin.

Comme chaque année, je me dois de rendre hommage à bon nombre de personnes ou de clubs, indispensables à Richardménil.

Les associations locales, véritables moteurs de notre vie collective, ont joué un rôle toujours déterminant dans cette année écoulée. Leur énergie, leur créativité et leur engagement animent sans relâche notre village. Je tiens à exprimer ma reconnaissance aux responsables associatifs pour leur investissement constant et leur capacité à créer du lien, à fédérer et à donner vie à des projets pour notre plus grand plaisir. Je salue particulièrement le travail et l'enthousiasme exceptionnel du Comité des Fêtes, qui a maintenant repris le Téléthon, sans lequel Richardménil ne serait pas la même.

Sans omettre les élu(e)s, le personnel administratif, les services techniques, qui travaillent invariablement pour entretenir et valoriser notre village, et tous les commerçants qui continuent d'en faire battre le cœur. Je n'oublie pas le personnel enseignant, périscolaire, nos professionnels de santé, nos pompiers et enfin nos référents « participation citoyenne ». Leur présence à tous, ainsi que leur professionnalisme et leur soutien au quotidien sont essentiels à la vie de notre commune.

Bien-sûr, il n'est pas envisageable d'imaginer tous ces succès sans la participation de chacun d'entre vous. Vous, habitants, qui contribuez par votre engagement, à faire de Richardménil un endroit où il fait bon vivre.

Je vous encourage à lire ce bulletin attentivement et de le conserver près de vous tout au long de l'année. Il est ce lien essentiel entre la municipalité et ses citoyens, et reste un outil indispensable pour comprendre les évolutions de notre village.

En ce début d'année 2026, je tiens à vous adresser mes vœux les plus sincères de bonheur, de santé et de prospérité. Qu'elle soit pour chacune et chacun d'entre vous une source d'espoir, de projets et de belles réussites, tant personnelles que collectives.

Votre Maire, Xavier BOUSSERT

SOMMAIRE

Le mot du maire.....	3	Sécurité.....	15	Devoir de Mémoire.....	23	Octobre Rose.....	38
En cours.....	4/5	Associations et Sports.....	16	Plan général.....	24/25	Téléthon 2025.....	39
Finances.....	6/7	Environnement.....	17/18	Comment s'informer.....	27	St Nicolas 2025.....	40
Travaux.....	8/11	C.C.A.S.....	19	Associations.....	28/35	Infos pratiques.....	41
Écoles C.M.J.....	12/14	Un regard sur 2025.....	20/21	Fédérer/État civil	36	Tribunes.....	42
		Patrimoine.....	22	Comité des Fêtes.....	37	Nos partenaires...2/23/26/43-48	

EN COURS

La période électorale que nous traversons actuellement n'autorise pas les municipalités à évoquer de nouveaux projets. Il est possible, par contre, d'aborder les dossiers ou les travaux en cours, en voici donc les principaux.

- Habitations pour séniors non dépendants et primo accédants, ancienne école Maurice Barrès :



Pour rappel, la proposition d'une résidence pour seniors non dépendants et des primo-accédants avait déjà été évoquée dans le précédent bulletin municipal.

Nous y avions alors signifié ce projet, en mentionnant nos diverses rencontres auprès de potentiels promoteurs immobiliers, intéressés par ce site. Néanmoins, leurs offres ne correspondaient pas à nos attentes, nous n'étions pas dans le choix de logements sociaux supplémentaires, ce qu'ils nous proposaient. En règle générale, afin de rentabiliser une opération, ces aménageurs ont pour objectif de générer des revenus de la vente ou de la location de leurs appartements. Cet aspect financier n'offrait pas nécessairement des conditions satisfaisantes pour la nature de notre demande.

Une opportunité s'est alors offerte à nous lorsque l'**École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy (ENSAN)**, ayant eu connaissance de notre projet, nous a contacté afin de nous soumettre une suggestion plus à même de satisfaire nos critères, permettant un appel à projets innovants grâce à des idées nouvelles.

En collaborant avec le **Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)**, le **Multipôle Nancy Sud Lorraine** et enfin le service instructeur de l'urbanisme de la **Communauté de Communes Moselle et Madon (CCMM)**, l'**ENSAN** va permettre à Richardménil de mener à bien cette entreprise, qui sera de cette manière, guidée et soutenue.

Les étudiants en Master 2 mènent assidument des travaux sur ce projet, dont ressortiront début février entre six et sept planches, qui nous seront alors soumises. Trois possibilités pourraient être envisagées : conserver le bâtiment de l'ancienne école, en garder une partie, ou encore supprimer l'intégralité des locaux. En soulignant un désintérêt financier, tout en

mettant l'accent sur d'autres priorités, les contributions diverses de ces organismes apporteront ainsi une aide précieuse à la commune. Les nombreuses normes environnementales seront en conformités, et permettront d'entrer dans un processus donnant accès à des subventions de l'État, de la Grande Région et du Département.



- Avenue des Roses :

Depuis de nombreuses années les riverains de l'avenue des Roses subissent des désagréments causés par un assainissement défectueux et une voirie qui se dégrade perpétuellement. La municipalité n'ayant pas la compétence « assainissement » ne peut en aucun cas intervenir, cette compétence étant du ressort de la **CCMM**, unique intervenant.

Malheureusement, les 19 communes qui constituent notre communauté ont toutes des besoins à satisfaire. Pour des raisons de priorités à respecter, les interventions de notre intercommunalité n'ont pu être, jusqu'ici, que ponctuelles ou d'urgence.

Il a toujours été difficile de concevoir, pour les riverains, que la commune ne pouvait pas procéder à une réfection de la voirie. Le très mauvais état de ce réseau ne l'autorisait pas. Intervenir aurait été récurrent, donc inutile et... couteux. Aujourd'hui un accord a été trouvé avec la **CCMM**. Une étude de faisabilité a été lancée qui va permettre de mesurer l'ampleur des travaux, de les chiffrer et qui concernera l'assainissement, le réseau d'eau et les eaux pluviales, cette compétence revenant donc à la **CCMM**. Quant à la voirie, le stationnement, l'enfouissement des réseaux et la désimperméabilisation des sols, ils seront de la compétence communale.



Cette étude, une fois terminée, rédigera une facture à chacune des deux parties.

Une réunion publique sera alors organisée en début d'année, afin d'initier une concertation face aux problèmes techniques ou financiers qui se présenteront et tenter, ensemble, d'y palier, sachant que les périmètres nécessaires d'interventions empiéteront sur des parcelles privées.

- Pôle Pluriprofessionnel de Santé :

Cet ensemble immobilier aura pour objectif d'accueillir, au rez-de-chaussée, des professionnels de santé qui interviendraient épisodiquement pour certains d'entre eux suivant leur spécialité. Les étages supérieurs comprenant 20 logements, seront gérés par la société VIVEST.

Par ailleurs, indépendamment des **45 places** de stationnements (dont 5 PMR) liées aux cellules commerciales, et afin d'améliorer l'accueil des futurs usagers du pôle santé, des places supplémentaires sont prévues aux abords du site.

La commission travaux-sécurité a réfléchi à une offre de parking élargie, ainsi qu'un accès aux piétons, personnes à mobilité réduite et cyclistes. De plus, cet accès permettra de faciliter la connexion entre les différents lotissements ou quartiers et de mettre en avant une sécurité évidente.

Ce nouveau secteur, future zone d'activités, débouchera sur la RD 570. Cela exigera, au moment voulu, une approche alternative de la prévention routière.



Pose de la première pierre.



PÔLE PLURIPROFESSIONNEL DE SANTÉ
Un espace pour exercer autrement.

 OUVERTURE AUTOMNE 2026

 Location disponible

Contact MAIRIE 03 83 25 62 59



RICHARDMÉNIL, une commune financièrement sereine

FISCALITÉ LOCALE : L'EFFET DES REVALORISATIONS DE L'ÉTAT

Entre 2020 et 2025, la taxe foncière a connu une évolution sensible sur notre commune. Il est important de rappeler que cette progression ne résulte pas principalement d'une hausse du taux voté par le Conseil municipal, mais de l'évolution des bases fiscales fixées au niveau national.

Sur la période, le taux communal de taxe foncière est resté globalement stable. L'augmentation intervenue en 2021 est directement liée à la suppression de la taxe d'habitation, qui constituait l'un des rares leviers fiscaux à la disposition de la commune. Cette réorganisation nationale de la fiscalité locale a conduit à un transfert de ressources vers la taxe foncière afin de garantir l'équilibre budgétaire.

À l'inverse, la baisse du taux en 2024 résulte d'un engagement pris avec la Communauté de communes Moselle et Madon dans le cadre du pacte fiscal et financier. Cette diminution répond à une volonté de partage des recettes fiscales à l'échelle intercommunale.

En parallèle, les bases fiscales — déterminées chaque année par l'État dans le cadre de la revalorisation nationale — ont fortement évolué : elles sont passées de 2 119 426 € en 2020 à 2 555 823 € en 2025, soit une hausse de 20,6 %.

Ce mécanisme automatique, lié notamment à l'inflation et à la mise à jour des valeurs locatives, explique l'essentiel de l'augmentation du produit de la taxe foncière.

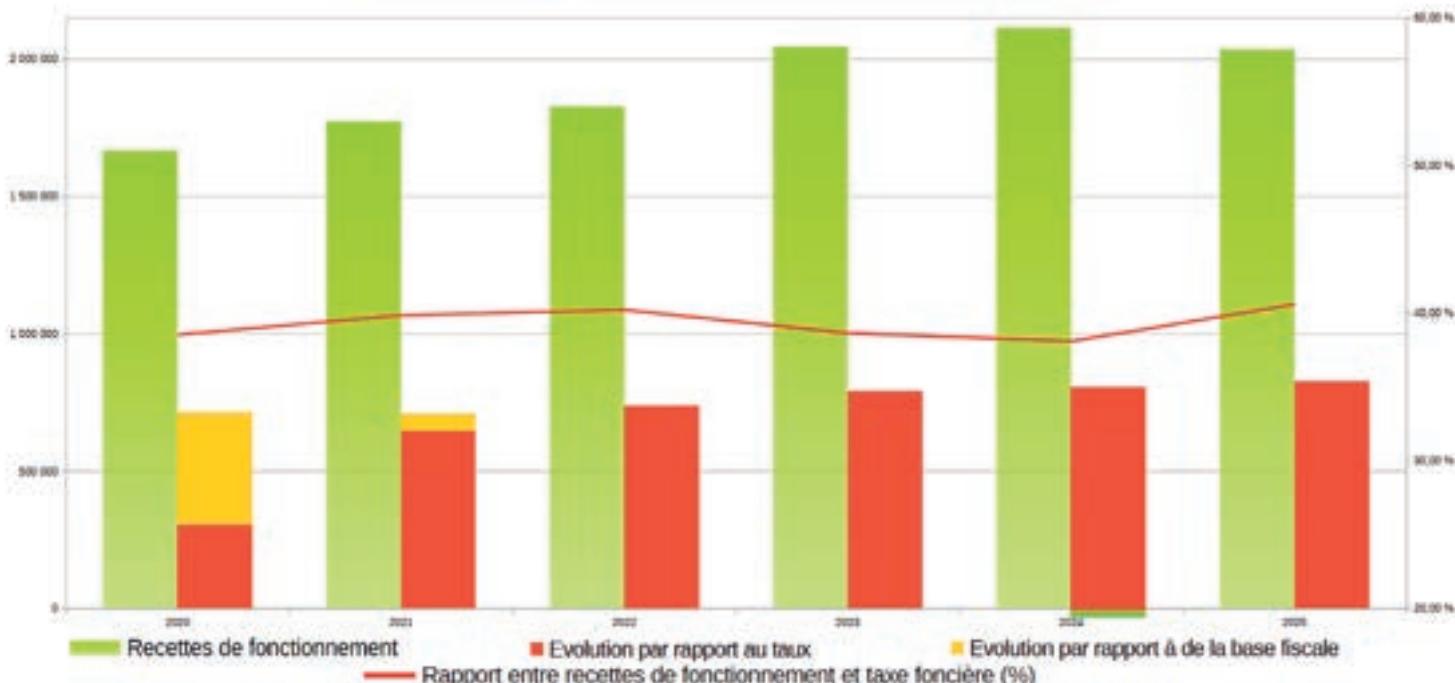
Ainsi, l'évolution des recettes perçues par la commune au titre de la taxe foncière entre 2020 et 2025 provient avant tout de la revalorisation nationale des bases fiscales, et non d'une hausse décidée localement. La commune veille à maintenir une fiscalité maîtrisée tout en subissant, comme l'ensemble des collectivités, les effets des revalorisations d'État.

Enfin, l'analyse croisée de l'évolution des bases et des taux permet de mesurer précisément l'origine de la hausse des recettes. Sur la période, l'accroissement du produit fiscal est très largement imputable à la seule progression des bases, qui ont augmenté d'environ 436 000 €.

À taux constant, cette hausse aurait mécaniquement généré une augmentation comparable des recettes. À l'inverse, les variations de taux décidées localement — hausse contrainte en 2021, puis baisse en 2024 — ont eu un impact nettement plus limité et, pour 2024, plutôt orienté à la baisse.

La dynamique observée est donc d'abord structurelle et nationale, tandis que les choix municipaux ont visé à préserver l'équilibre fiscal sans alourdir la pression sur les contribuables.

TAXE FONCIÈRE : Part de la taxe foncière sur les recettes de fonctionnement



RICHARDMÉNIL, une commune financièrement sereine

INVESTISSEMENTS COMMUNAUX : DES PROJETS AMBITIEUX FINANCÉS DE MANIÈRE RESPONSABLE

Les dépenses d'investissement de la commune varient fortement d'une année à l'autre en fonction des projets engagés. Leur financement repose sur plusieurs types de recettes : l'emprunt, les subventions, le FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA) et les excédents dégagés les années précédentes. L'analyse de la période 2020-2025 permet de comprendre comment ces recettes ont accompagné la réalisation des projets municipaux.

En 2020, les dépenses d'investissement s'élèvent à 2 278 974 €, un niveau particulièrement élevé en raison du chantier du groupe scolaire, périscolaire et associatif. Leur financement repose majoritairement sur un emprunt de 2 700 000 €, complété par des subventions (58 083 €) et du FCTVA (61 509 €). Cette année illustre clairement l'usage de l'emprunt pour porter les projets lourds de la commune.

En 2021, les investissements atteignent 3 472 593 €, soutenus cette fois par un ensemble plus diversifié de recettes : un emprunt de 946 119 €, un niveau élevé de subventions (894 251 €), ainsi que du FCTVA (80 690 €). L'année est également marquée par un excédent de 827 341 €, permettant de réduire la part d'emprunt et d'équilibrer le financement.

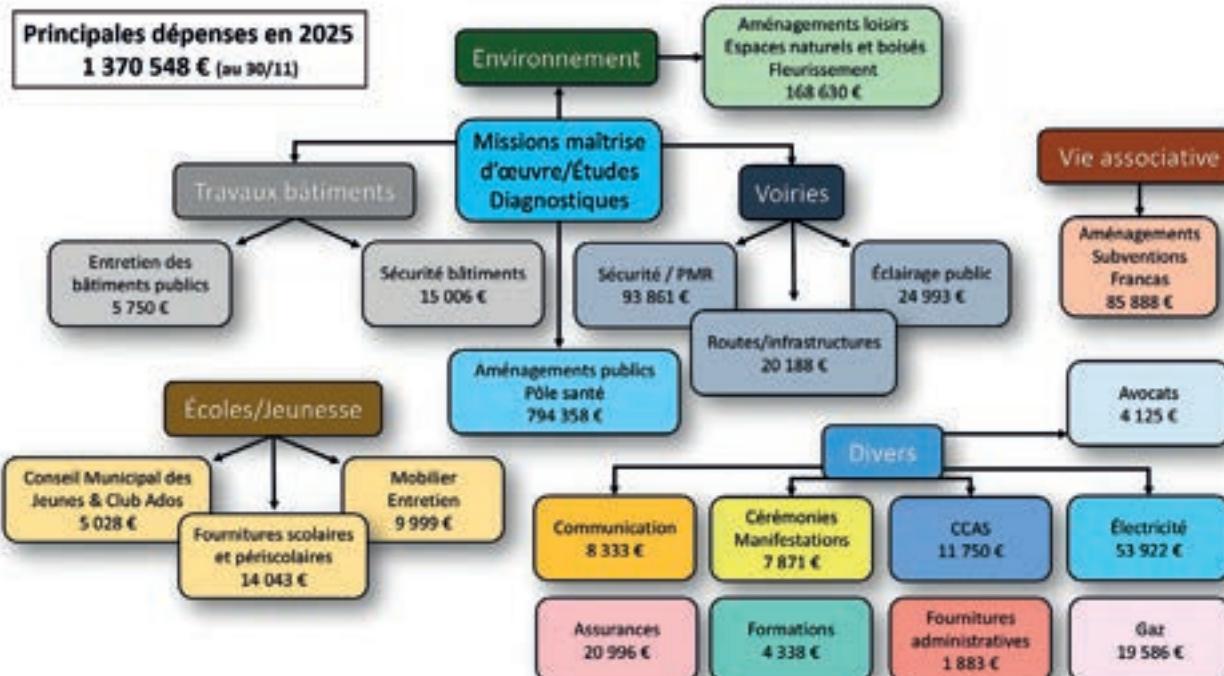
En 2022, avec des dépenses réduites à 960 748 €, le besoin de financement est plus modéré. Aucun emprunt n'est mobilisé. La totalité des investissements est financée par un excédent de 401 270 €, des subventions (408 739 €) et un FCTVA significatif (276 270 €). Cette année montre l'importance des recettes propres et des aides extérieures pour financer les projets sans recours à l'endettement.

En 2023, les dépenses remontent à 1 446 766 €, nécessitant un emprunt ciblé de 379 713 €, principalement pour l'aménagement de l'esplanade Julie-Victoire DAUBIÉ. Les autres recettes (subventions pour 48 864 € et FCTVA pour 529 870 €) complètent le financement, renforcées par un excédent de 298 101 €. Le FCTVA joue ici un rôle déterminant en contribuant largement à couvrir les dépenses.

En 2024, les dépenses atteignent 1 883 627 €, financées sans emprunt. La couverture repose sur l'excédent disponible (91 316 €), les subventions (276 484 €) et le FCTVA (115 487 €). Comme en 2022, l'absence d'emprunt souligne une gestion équilibrée et un financement essentiellement assuré par les recettes propres et les transferts publics. Cette année est également marquée par le remboursement de l'avance de FCTVA de 2021.

En 2025, les investissements repartent fortement à la hausse avec 2 502 440 €, en raison notamment du lancement du pôle pluriprofessionnel de santé, financé par un emprunt de 1 200 000 €. Les subventions (277 683 €) et le FCTVA (182 385 €) complètent le plan de financement. Pour cette année encore, les projets structurants nécessitent un recours à l'emprunt afin d'assurer leur réalisation.

Les chiffres présentés correspondent uniquement aux dépenses et recettes réellement payées ou encaissées au cours de chaque année. Ils n'incluent pas les « restes à réaliser », c'est-à-dire les travaux déjà engagés mais dont les factures ou les subventions n'ont pas encore été finalisées au 31 décembre. Ces montants seront comptabilisés l'année suivante. Ce choix permet de donner une vision claire et lisible de ce qui a été effectivement exécuté chaque année, même si cela ne reflète pas encore l'ensemble des projets en cours. Par ailleurs, l'équilibre des budgets est possible par le financement de l'investissement par les excédents de fonctionnements.



TRAUX

CONSTRUCTION DU PUMPTRACK : UN NOUVEL ESPACE SPORTIF POUR TOUS

Les travaux de réalisation du pumptrack municipal ont débuté au mois de mars et se sont poursuivis jusqu'à la fin du mois de mai. Ce projet, très attendu par les habitants et les amateurs de glisse, a été confié à l'entreprise CG Concept Pumptrack, spécialiste reconnu dans la création de pistes ludiques et sportives adaptées à tous les niveaux.



Situé à proximité du complexe sportif, le pumptrack offre maintenant un espace sécurisé et polyvalent, idéal pour la pratique du vélo, du skate, de la trottinette ou encore du roller. Conçu avec des modules en enrobé, il permettra aussi bien l'initiation, que la pratique plus intensive. A noter que l'ensemble du site est accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR).

La municipalité a eu le plaisir de l'inaugurer officiellement le **20 juin 2025**. Un moment chaleureux et sportif qui est

venu célébrer la mise en service de cet équipement moderne et apprécié des jeunes comme des familles.

Cette opération a été financée par la commune avec le soutien de la CCMM, du département 54 et de la Région Grand Est. Cet investissement s'inscrit dans la volonté de la municipalité d'encourager les mobilités douces, la pratique sportive et les activités de plein air.

Afin d'intégrer harmonieusement le pumptrack dans son environnement, des **travaux d'aménagement paysager** sont également prévus. Plantations, espaces verts et zones ombragées permettront de créer un cadre agréable et accueillant autour de l'équipement.



INSTALLATION DE FEUX MICRO-RÉGULÉS RUE DE NANCY : UN DISPOSITIF POUR RENFORCER LA SÉCURITÉ



Dans le cadre de l'amélioration continue de la sécurité routière et de la qualité de vie des riverains, la municipalité a récemment installé de nouveaux feux micro-régulés rue de Nancy. Ce dispositif moderne permet d'adapter automatiquement la durée des feux en fonction du trafic, offrant une meilleure fluidité tout en sécurisant les traversées piétonnes et les abords de la voie.

Afin de réduire les risques d'accident et de protéger les usagers, la **vitesse limitée à 50 km/h** associée, à la **zone 30** dans l'agglomération, devrait être mieux respectée. Cette mesure contribuera à apaiser durablement la circulation.



CRÉATION D'UNE AIRE D'ASPIRATION D'EAU POUR LES POMPIERS :

UN ÉQUIPEMENT ESSENTIEL POUR LA SÉCURITÉ



Afin de renforcer les moyens d'intervention en cas d'incendie, la municipalité a procédé à la **création d'une nouvelle aire d'aspiration d'eau**, destinée aux pompiers. Cet aménagement, réalisé en partenariat avec le SDIS, permettra d'assurer un accès rapide et sécurisé à une ressource en eau indispensable lors des opérations d'urgence.

Une **plateforme spécialement conçue** a été installée en bordure du canal, afin de **faciliter l'approche et la manœuvre des camions du SDIS**. Grâce à cette structure, les engins peuvent désormais se positionner en toute sécurité pour procéder au remplissage des citernes, même dans des conditions d'interventions délicates.

Ce nouvel équipement constitue un atout majeur pour la commune, augmentant la réactivité des secours tout en améliorant la couverture opérationnelle du secteur. La municipalité réaffirme ainsi son engagement en faveur de la protection des habitants et de la prévention des risques.

TRAVAUX

RÉFECTION DE LA VOIRIE AU HAUT DU LAC : UNE INTERVENTION NÉCESSAIRE POUR LA SÉCURITÉ

L'entreprise Antoine TP est intervenue sur la voirie du secteur Haut du Lac, où la dégradation progressive de la chaussée avait rendu la circulation difficile et présentait un risque pour les usagers.

Face à cette **surface endommagée devenue dangereuse**, une réfection partielle a été engagée. Les travaux ont permis de remettre la rue en état, d'améliorer l'adhérence et de garantir des conditions de déplacement sûres pour l'ensemble des automobilistes et des riverains.

Cette opération s'inscrit dans la démarche continue d'entretien du réseau routier communal et de prévention des risques liés aux infrastructures.



MISE AUX NORMES PMR DE LA PLACE DES ARMOISES : UN ESPACE COMMERÇANT PLUS ACCESSIBLE ET VALORISÉ

Dans le cadre du programme communal d'amélioration de l'accessibilité, la **place des Armoises** a bénéficié d'un important chantier visant à mettre aux normes les abords des commerces pour les personnes à mobilité réduite (**PMR**). Ces travaux, menés sur les mois de septembre et d'octobre, ont permis de transformer durablement l'espace public au service des habitants et des visiteurs. Les **trottoirs et les zones piétonnes devant les vitrines** ont été entièrement repensés. Les commerces disposent désormais d'une **devanture mêlant pavés et béton désactivé**, offrant des cheminements plus confortables, sécurisés et adaptés à tous les usagers. L'ajout d'un **éclairage public modernisé** ainsi que la création d'un petit espace vert viennent compléter l'aménagement et embellir le cadre de vie.

Les études ont été réalisées par **MP2i** tandis que les travaux ont été confiés à **l'entreprise Pariset**, deux sociétés voisines situées à proximité de notre commune.



Grâce à ces aménagements, la place des Armoises gagne en accessibilité, en attractivité et en convivialité, renforçant son rôle central dans la vie commerçante du quartier.

La municipalité remercie les habitants et les commerçants pour leur compréhension durant la période des travaux, et rappelle que le bien-être de chacun demeure une priorité.

ENTRETIEN DU PATRIMOINE COMMUNAL PAR LES ÉQUIPES DES SERVICES TECHNIQUES

Travaux de drainage rue de Nancy : une réponse efficace aux problèmes d'écoulement

La **rue de Nancy** faisait face depuis plusieurs mois à des difficultés récurrentes d'évacuation des eaux de pluie. Les fortes précipitations et le ruissellement important provenant de la **route départementale 570** entraînaient régulièrement des débordements dans les propriétés en contre bas de la voie départementale, occasionnant des gênes et un inconfort pour les riverains.

Afin de remédier à cette situation, la municipalité a décidé d'intervenir en mettant en œuvre un **nouvel aménagement de drainage**.

Les travaux ont été entièrement réalisés par les **services techniques communaux**, mobilisés pour améliorer le réseau d'évacuation et renforcer les capacités de collecte des eaux de pluie. Leur intervention a permis d'installer de nouveaux dispositifs de drainage et de réhabiliter les ouvrages existants, offrant ainsi une solution efficace et adaptée aux contraintes du terrain.



Grâce à ce chantier mené en interne, la commune a pu optimiser les coûts tout en garantissant un travail de qualité et une maîtrise complète du calendrier d'exécution.

Ces aménagements contribueront à sécuriser la circulation, protéger la chaussée, améliorer durablement le confort des riverains et répondre ainsi d'une manière proactive aux problématiques rencontrées au quotidien.

TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT

AMÉNAGEMENT DU MERLON J. PRÉVERT : UN NOUVEL ESPACE VERT VALORISÉ



La municipalité poursuit son engagement en faveur de la biodiversité et du cadre de vie avec l'aménagement du **merlon J. Prévert**, récemment transformé en espace naturel à vocation pédagogique et écologique.

Dans le cadre de ce projet, les **arbres fruitiers** de l'ancienne école Barrès y ont été transférés. Cette relocalisation permettra de préserver ces variétés, tout en offrant aux habitants un espace arboré, propice à la découverte et à la détente. En complément, l'**association des apiculteurs** a collaboré au projet afin de sélectionner et d'implanter diverses **plantes mellifères**. Ces espèces, particulièrement appréciées des abeilles, favoriseront le développement de la pollinisation et renforceront l'attractivité du site pour la faune locale.

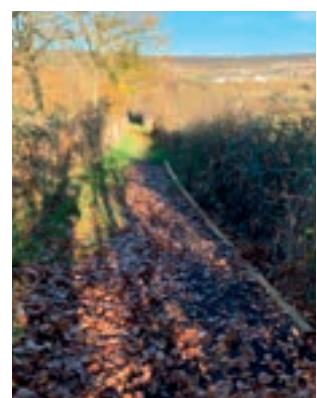
Ce nouvel aménagement s'inscrit dans une démarche durable visant à créer un lieu accueillant, éducatif et respectueux de l'environnement, au bénéfice de tous les habitants.

AMÉNAGEMENT DU CHEMIN DE LA BELLE DE LUDRE : UN PARCOURS SÉCURISÉ ET CONFORTABLE

Afin de garantir la sécurité des marcheurs et faciliter le cheminement sur un secteur particulièrement fréquenté, la municipalité a procédé à l'amélioration du **chemin de la Belle de Ludre**. Ce sentier, emprunté quotidiennement par les promeneurs, a également accueilli près de **400 participants** lors des récents événements associatifs, tels que la **marche gourmande et Octobre Rose**.

Un dévers important et très glissant, identifié comme zone à risque, a été entièrement requalifié par l'équipe des **services techniques municipaux**. Les travaux réalisés ont permis de neutraliser cette pente dangereuse et d'offrir un sol stabilisé, assurant un passage plus sûr, quelles que soient les conditions météorologiques.

Les usagers ont salué la qualité de cet aménagement, qui contribue à rendre le parcours plus agréable, accessible à tous et propice à la promenade.



DES SERVICES TECHNIQUES POLYVALENTS ET MOBILISÉS AU SERVICE DE LA COMMUNE

L'ensemble des travaux présentés ont été réalisés par nos **services techniques** contribuant au bien-être des habitants. Leurs **compétences variées**, aussi bien en bâtiment qu'en entretien des espaces verts, permettent à la commune d'assurer une gestion réactive, efficace et économique, en limitant le recours à des prestataires extérieurs.

Au-delà de ces réalisations, les équipes **administrative et technique** ont travaillé à l'entretien et au développement de la commune.

Voici un échantillon de celles réalisées en 2025 :

- Mise en place d'un **groupement d'achats** pour le gaz, l'entretien des chaudières et l'amélioration de la performance énergétique
- **Entretien régulier des espaces verts** et fleurissement de la commune
- Mise en place des **contrats d'affouagistes**
- **Coupe de bois** et accompagnement des entreprises de bûcheronnage (rue de la Glacière, aire de camping-car, ancienne zone de captage d'eau, chemin du bois de Grève, ...)
- Dépose du **grillage au cimetière** en prévision de l'extension
- Débarrassage des anciens locaux de l'école Maurice Barrés
- Création du **parking avec gabions** et butée de roues en face de la place des Armoises
- Pose et dépose des illuminations de Noël, Octobre rose, Téléthon, ...
- **Balayage des rues** quatre fois par an, avec trois passages supplémentaires au Bois Impérial
- Installation de **cages à feuilles** au Bois Impérial
- Achat de matériel pour la lutte contre les **chenilles urticantes**
- **Déménagement** et retour du matériel de la colonie de vacances de Ramonchamps
- Utilisation de l'**épareuse** pour l'entretien des fossés en bord de route
- **Modification de l'arrivée d'eau** à la Maison des Associations
- **Marquage PMR** des marches de l'église



TRAVAUX

QUELLES AUTORISATIONS POUR QUELS TRAVAUX : LES DÉMARCHES

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet de vérifier la conformité des travaux, par rapport aux règles d'urbanisme. Avant d'effectuer des **travaux dans sa propriété**, il est **INDISPENSABLE** de prendre contact avec la mairie pour préciser les besoins, définir les contraintes et en étudier la faisabilité.

Selon l'importance des travaux **il faut déposer un permis de construire, d'aménager, de démolir ou une déclaration préalable**.

Se renseigner sur les règles applicables au terrain en consultant le document d'urbanisme de la commune : Sur le Géoportal de l'urbanisme : www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

- En téléchargeant le formulaire sur le site :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11646 pour la DP (Déclaration Préalable) ou www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1986 pour le PC (Permis de Construire)

- En retirant un formulaire papier en mairie.

DÉPOSER LE DOSSIER COMPLET, SOIT : EN MAIN PROPRE AUX HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE OU PAR COURRIER LRAR A L'ADRESSE DE LA COMMUNE.

L'article L.480-4 du code de l'urbanisme prévoit des amendes pouvant aller jusqu'à 6000 € le m² construit illégalement

QUELLES AUTORISATIONS, POUR QUELS TRAVAUX ?

Ces informations sont données à titre indicatif, elles ne peuvent en aucun cas se substituer à l'application stricte du code de l'urbanisme. Aussi, avant tout travaux, il est conseillé de se rapprocher de la commune(1) ou du centre instructeur pour en vérifier le cadre légal.

Serre :
Hauteur < 1,80 m au-dessus du sol : dispensé ou DP(2)
Hauteur > 1,80 m et < 4 m et surface au sol sur une même unité foncière < 2000 m² : DP
Hauteur > 4 m et / ou surface au sol sur une même unité foncière > 2000 m² : PC

Panneau photovoltaïque, fenêtre de toit, parabole, réfection de toit : DP

Construction nouvelle, abri à véhicule, garage isolé, pergola :
< 5 m² : dispensé ou DP(2)
> 5 m² et < 20 m² : DP
> 20 m² : PC

Terrasse non couverte de plain-pied (tout type de matériaux) :
Sans surélévation, quelle que soit la surface : dispensé ou DP(2)
Surélévée < 5 m² : dispensé ou DP(2)
Surélévée > 5 m² et < 20 m² : DP
Surélévée > 20 m² : PC

Ravalement
Couleur identique : dispensé ou DP(2)
Changement de couleur ou installation d'un bardage : DP

Clôture, portail, portillon : dispensé ou DP(2)

Bûcher à bois contre façade :
< 5 m² : dispensé ou DP(2)
> 5 m² et < 20 m² : DP
> 20 m² : PC

Cabane, abri de jardin :
< 5 m² : dispensé ou DP(2)
> 5 m² et < 20 m² : DP
> 20 m² : PC

Véranda, extension de l'habitation, aménagement de combles (si création d'un nouveau plancher) :
< 20 m² : DP
> 20 m² : PC (entre 20 m² et 40 m² voir au dos)

Fenêtre, porte fenêtre, porte, volet, marquise, bloc climatisation/pompe à chaleur en façade ou en toiture : Création, remplacement, mise en peinture : DP

Mur de soutènement : dispensé ou DP(2)

Piscine (auto-portée, semi-enterrée, enterrée) :
Bassin < 10 m², non couvert : dispensé ou DP(2)
Bassin > 10 m² et < 100 m², non couvert : DP
Bassin < 100 m², avec couverture < 1,80 m de haut : DP
Bassin < 100 m², avec couverture ≥ 1,80 m de haut : PC
Bassin > 100 m², avec ou sans couverture : PC

Attention : les travaux dispensés de demande d'urbanisme doivent néanmoins respecter les règles d'urbanisme (sauf art. R.421-5, 6 et 7 du code de l'urbanisme)

(1) Commune sur laquelle se situe le terrain d'assiette des travaux ;
(2) En « droit commun » le projet est dispensé de demande d'urbanisme, sauf s'il modifie l'aspect extérieur d'une construction ou s'il est situé dans les abords des monuments historiques ou dans un site classé où il sera soumis à DP. En dehors de ces espaces protégés précisés, les clôtures et revêtements peuvent toutefois être soumis à DP par délibération.
Il conviendra de vous rapprocher de la commune pour déterminer avec plus de précision votre situation.

DP : Déclaration préalable
PC : Permis de construire

ÉCOLES

Le Groupe Scolaire Jacques Prévert

**9 classes
10 enseignants
203 élèves
5 AESH
3 ATSEM**

Une école dynamique et porteuse de projets, rythmée par de nombreux temps forts, alliant apprentissages, découvertes et moments de convivialité.

Les élèves ont notamment participé à un voyage pédagogique à Verdun, riche en émotions et en enseignements sur la mémoire et l'Histoire.

Ils ont également pris part aux cérémonies commémoratives, contribuant ainsi à entretenir le devoir de mémoire et le lien entre générations.

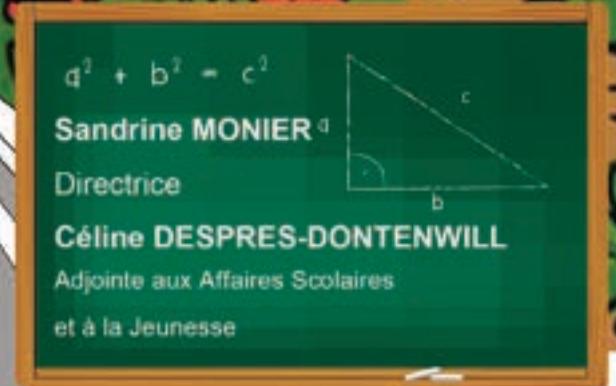
La cérémonie de passage en 6ème a permis de valoriser le parcours des élèves quittant l'école élémentaire, dans un moment empreint de fierté et d'émotion partagé avec les familles et l'équipe éducative.

La commune a poursuivi sa politique d'investissement avec l'acquisition de nouveaux équipements destinés à améliorer le confort et les conditions d'accueil des enfants.

Enfin, les moments festifs comme le carnaval ravissent toujours petits et grands.



**GROUPE SCOLAIRE
JACQUES PREVERT**



$$a^2 + b^2 = c^2$$

Sandrine MONIER

Directrice

Céline DESPRES-DONTENWILL

Adjointe aux Affaires Scolaires

et à la Jeunesse

ÉCOLES

Accueil périscolaire - Un temps pour grandir autrement



NEWSLETTER



Cette année encore, diffusée en mairie et aux familles, la newsletter est attendue par tous. Désormais, également disponible en version numérique pour les habitants de la commune.

Nicolas DAVILLERS
Responsable Service Jeunesse
jeunesse2@richardmenil.fr

Céline DESPRES-DONTENWILL
Adjointe aux Affaires Scolaires et à la Jeunesse
affairescolaires@richardmenil.fr



Conseil Municipal des Jeunes & Club Ados



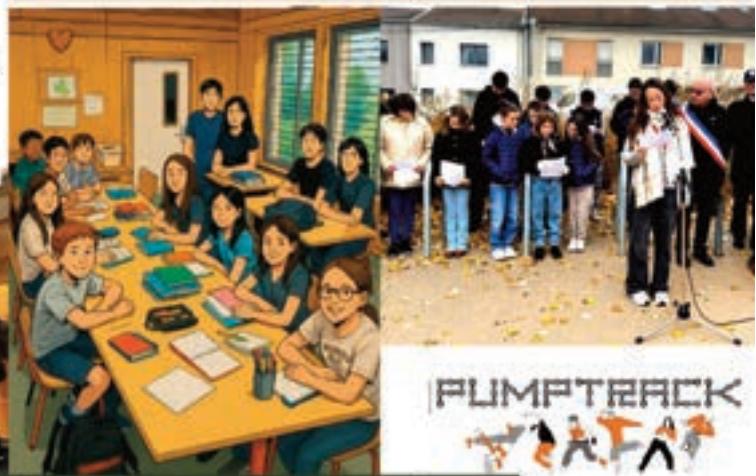
Même énergie pour l'équipe de LISON qui poursuit son aventure, un mois un projet Kaisen.



Le Conseil Municipal des Jeunes a visité le Parlement Européen à Strasbourg : une immersion au cœur de la démocratie, source d'idées pour faire bouger notre commune !
Etaient invités les CM2 et le club ados.

Des petits pas vers de grandes idées.

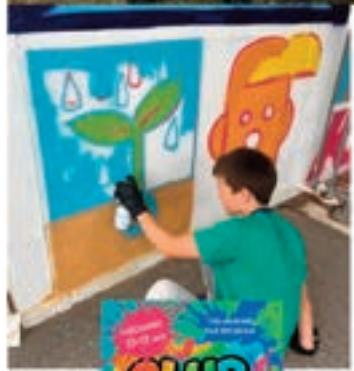
Lison LAUGRAND
Maire des Jeunes
affairescolaires@richardmenil.fr



PUMPTRACK



En 2026, HASSYA te prépare un programme unique chaque vendredi et pendant les vacances scolaires Places limitées à 12, ambiance garantie !
Vendredis 18h30-21h00 sur inscription



Hassy OURIOUR-WULLER
Animatrice
jeunesse.ados@richardmenil.fr
www.richardmenil.fr rubrique jeunesse



SÉCURITÉ POUR UNE COMMUNE PLUS SÛRE !



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le feu tricolore "comportemental", installé rue de Nancy en remplacement de l'ancien dispositif, a manifestement modifié les habitudes de conduite. Il a permis de réduire significativement la vitesse dans la traversée du centre-bourg.

Ce dispositif semble aujourd'hui faire l'unanimité parmi les usagers.

Une importante évolution de la circulation douce est en cours d'étude.

Il est rappelé que tous les usagers doivent cohabiter dans le respect mutuel, et que les places de stationnement devant les habitations ne sont pas privatives.

Enfin, la présence statique de la gendarmerie a de nouveau été demandée aux abords du groupe scolaire, notamment aux heures de pointe, afin de renforcer la sécurité de tous.

ATTEINTES AUX BIENS : vigilance et protection

Le bilan des atteintes aux biens demeure stable cette année, avec sept faits recensés chez des particuliers.

Le mode opératoire reste inchangé : les faits surviennent en soirée, lors de courtes absences des occupants. Les auteurs forcent une porte ou une fenêtre à l'arrière de l'habitation, procèdent à une fouille systématique et emportent bijoux et argent.

Pour limiter les risques, il est vivement conseillé de sécuriser son logement (alarme, détecteur, éclairage extérieur, etc.) et de rester vigilant face aux démarchages abusifs ou suspects, qui peuvent parfois masquer des repérages.

On constate également, au niveau national, une recrudescence des escroqueries téléphoniques.

Des individus se faisant passer pour des conseillers bancaires prétendent qu'un incident est survenu sur votre compte et cherchent à récupérer votre carte bancaire et son code.

Deux faits de ce type, avec des retraits importants, ont été signalés sur la commune.

 Rappel important : votre banque ne viendra jamais chez vous récupérer votre carte !

Enfin, pour les nuisances, différends de voisinage ou situations délicates, il est recommandé de faire appel au conciliateur de justice, un service gratuit et confidentiel permettant souvent de trouver une solution amiable.

VIDÉO PROTECTION : un outil pour la sécurité de tous.

La **vidéoprotection** est désormais bien intégrée dans le paysage communal. Son **utilisation par la gendarmerie** a permis **d'élucider de nombreux faits** : cambriolages, vols de véhicules, dégradations, dépôts sauvages, etc.

Les accès à la commune sont désormais entièrement couverts. Trois nouvelles caméras ont été installées place des Armoises,

à la Maison des Associations et rue du Lac, assurant notamment la surveillance du parking et des commerces.

La commune compte aujourd'hui 17 caméras, majoritairement raccordées à la fibre pour une efficacité renforcée.

Un dispositif qui prouve chaque jour son utilité au service de la sécurité de tous.

PARTICIPATION CITOYENNE

La participation citoyenne repose sur la vigilance et la solidarité entre habitants.

Les référents de quartier, proches de vous et bien intégrés dans la vie locale, sont à votre écoute et veillent discrètement à la tranquillité du voisinage, un grand merci à eux.

N'hésitez pas à échanger avec eux et à leur signaler toute situation inhabituelle : un comportement étrange, un véhicule suspect ou tout autre détail qui vous semble anormal.

Grâce à leur engagement et leurs signalements, les référents contribuent pleinement à la sécurité collective et aux bons résultats obtenus sur la commune.

Les alertes et informations locales sont régulièrement disponibles sur l'application PanneauPocket.

Et rappel important : **en cas d'urgence,appelez le 17** et, si possible, notez les éléments utiles (immatriculation, description, tenue vestimentaire...).

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Les bennes à déchets verts sont strictement réservées aux habitants de la commune. Leur utilisation par des professionnels est interdite et sanctionnée.

Les abords des containers de tri (verre, papier, vêtements) font l'objet de contrôles réguliers : tout dépôt au sol entraîne une plainte systématique.

Le stationnement des camping-cars, caravanes, bateaux ou engins roulants, ainsi que l'affichage publicitaire, est réglementé par arrêté municipal.

Le Conseil Municipal des Jeunes participe activement aux actions de sensibilisation pour l'environnement.

Enfin, la divagation d'animaux sur la voie publique reste un problème récurrent : les propriétaires sont responsables des dommages causés.

Conciliateur de justice : Monsieur Thierry LEGRAND - Permanences gratuites, les lundis 9 h 00 - 17 h 00 à la mairie de Ludres et sur rendez-vous au : 03 83 26 14 33 - thierry.legrand@conciliateurdejustice.fr

FORUM DES ASSOCIATIONS : UN RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE !

Découvrir, échanger, partager : trois mots pour résumer cette belle journée !

Maintenant incontournable, le forum des associations est toujours très attendu des habitants de la commune ainsi que de nos voisins. Ayant effectivement pour but d'y faire découvrir les nombreuses activités, ce forum a attiré ce 13 septembre dernier, beaucoup de curieux. Il est vrai que Richardménil bénéficie d'un tissu associatif particulièrement énergique et de haute qualité, encadré de bénévoles motivés, dynamiques et surtout désireux de partager leur passion.

Avec un soutien constant de la municipalité, le maintien des subventions en est un exemple contrairement à bien des communes, l'achat de matériel et autres dépenses, sont ainsi facilités. L'aide des services techniques est, elle aussi, non négligeable et toujours apportée avec bienveillance.

Des démonstrations variées et un final communautif

Un moment d'échanges, donc, que ce forum, enrichi par diverses démonstrations, aussi bien sportives que culturelles, écologiques ou encore artistiques, clôturé, comme il se doit, par le verre de l'amitié, nommé à juste titre pour cette occasion, par Messieurs Xavier BOUSSERT et Philippe KRUCH, qui ont ainsi remercié chaleureusement tous ces précieux bénévoles.



Des bénévoles indispensables à la vie communale



Bénévoles que l'on peut également qualifiés d'indispensables, mais dont le nombre est quelque peu en diminution, pénalisant ainsi certaines activités ce qui est réellement problématique.

De ce fait, un appel aux bonnes volontés est lancé, n'hésitez pas à faire partie de cette grande famille des associations de Richardménil, et découvrir ainsi la satisfaction de partager et tisser des liens d'amitié.

La mairie soutient les jeunes adhérents

A noter que la commune participe au financement des cotisations des jeunes adhérents à hauteur de 18,00 €.

Téléthon une page se tourne



L'année 2025 a été marquée par un changement très important au sein du Téléthon. En effet, Françoise et François GRAILLOT, piliers des Roulettes, ont pris la difficile décision de passer la main. **Le comité des Fêtes prend maintenant le relais** des nombreuses manifestations que tous deux avaient conçues au fil de ces 29 années d'animations. Un grand merci à eux deux pour leur dévouement, qui aura permis de réunir près de 500 000 €.

Nos associations font vivre la commune avec enthousiasme !

Elles s'investissent, s'entraident, récompensent et participent activement à nos événements. Par exemple le Comité des Fêtes régale petits et grands lors de moments conviviaux comme l'après-midi dansante en plus de toutes ses manifestations ; Randoménil encadre les marches « Rose » et « Gourmande ».

Bravo et merci à toutes et tous pour votre énergie et vos beaux projets réalisés !

En 2025, le club de tennis poursuit son développement en investissant dans un sol en terre battue artificielle et un club house.



Le Rucher du château de Lunéville a créé des zones mellifères sur des terrains communaux et a un projet de miellerie.



L.C.P.E participe à la bourse aux plantes



Le club de l'amitié vous invite aux voyages

ENVIRONNEMENT

CRÉATION D'UNE ZONE DE BIODIVERSITÉ

Le 21 octobre dernier, la commune de Richardménil a signé une Convention de création d'une zone de biodiversité par le biais de Xavier BOUSSERT, maire, et Luc PETIT, directeur régional de Veolia Recyclage et Valorisation des Déchets Grand Est. La cérémonie s'est tenue en présence de plusieurs élus, de partenaires locaux, et des associations qui œuvrent particulièrement sur l'environnement de la commune, comme Le Rucher du château de Lunéville, les Sentinelles des champs ou encore le Club Ornithologique de Richardménil.

Le projet qui porte sur l'aménagement d'un espace naturel de 1,57 hectare à l'arrière du tennis communal, sera destiné à compenser les impacts écologiques du développement industriel. Cette prairie, transformée en refuge de biodiversité grâce à un chantier citoyen au début de l'année 2025, réunit le Conseil Municipal des Jeunes et les habitants volontaires, mais également l'Atelier Vert, association reconnue pour son expertise en matière d'éducation à l'environnement.

Les travaux comprendront la valorisation de la végétation existante, la plantation de haies, d'arbres et la création d'une zone humide, dans le cadre d'un plan de gestion écologique.

Cette démarche s'inscrit dans une politique environnementale globale, menée par la commune : zéro pesticide, fauche tardive, installation de ruches et aménagements paysagers durables. Richardménil réaffirme ainsi son engagement fort, en faveur de la biodiversité et de la participation citoyenne.



LE NICHOIR DE L'ÉGLISE ACCUEILLE DE NOUVEAUX HABITANTS

Depuis cet été, deux ans seulement après sa mise en place dans le clocher de l'église, notre nichoir accueille enfin ses nouveaux locataires, deux jeunes chouettes effraies des clochers.

En 2024, c'était alors deux palombes (pigeons ramiers) qui y avaient vu le jour.

L'arrivée aussi rapide de nos petites effraies est une véritable chance car bien souvent, plusieurs années sont nécessaires avant l'installation de ces oiseaux nocturnes. L'association les Sentinelles des Champs, à l'origine du projet, va maintenant pouvoir développer un programme de suivi précis de l'occupation du nichoir.

Pour se faire, deux caméras sont déjà en place afin de pouvoir observer l'évolution de nos « Dames blanches », sans pour autant occasionner de dérangements. Nous espérons pouvoir assister au début du printemps prochain, à la naissance de petites chouettes, qu'il sera possible de découvrir en direct via internet, sur les sites de l'association ou de la commune...

Cette belle aventure qui commence, et bien d'autres à venir, sera également le fil conducteur d'un programme de sensibilisation à la protection de notre biodiversité.



UN ESPACE PARTAGÉ DANS LA RUE PRÉVERT

Avec l'aide des services techniques de la mairie, le merlon a été aménagé par des bénévoles du Rucher du Château de Lunéville, ainsi que des membres du Club Ornithologique de Richardménil et la participation des enfants de l'école Jacques Prévert.

Son objectif : favoriser la biodiversité et les plantes mellifères, pour le bien être des abeilles et des pollinisateurs.

L'entretien et l'arrosage participatifs permettent à chacun d'apporter sa contribution en fonction de ses possibilités, pour la satisfaction de tous.

Avec l'accord des bénévoles, l'apport de nouvelles espèces sera le bienvenu et permettra également d'agrémenter ce lieu de promenade. À noter que la cueillette est autorisée, dans le respect de la plante.

Si vous souhaitez participer à cet aménagement, n'hésitez pas à contacter [Bernard LHOTE](mailto:Bernard.LHOTE@orange.fr) au 06 32 19 89 84.



ENVIRONNEMENT

COMPOSTEURS COMMUNAUX

Le fonctionnement des composteurs collectifs, qui récupèrent tous vos déchets alimentaires, s'intègre désormais pleinement dans notre démarche de tri et de réduction des déchets.

Quelques recommandations pratiques sont à retrouver sur le site : www.cc-mosellemadon.fr/fr/orduresménagères.html.

Pour assurer leur efficacité, une vigilance et une implication collective sont nécessaires.

Nos guides composteurs, toujours attentifs et engagés, veillent au bon fonctionnement de ces installations. Qu'ils soient chaleureusement remerciés pour leur action.

On recherche encore deux guides pour une installation de bacs au Vert Village.

Une matinée pédagogique autour des pratiques de tri a été organisée par la COVALOM.

Des jeux ludiques étaient proposés pour apprendre à bien trier. Chacun pouvait repartir avec ses contenants remplis de compost. Il était également possible d'apporter ses branchages, qui pouvaient être broyés sur place.

Chaque transfert de composteur permet échanges et conseils autour d'un café sur site.



Lors de la journée « **Bienvenue dans mon jardin au naturel** » Maurice, au Bois Impérial et Laetitia, en bas du village, accueillaient le public pour partager leurs expériences et faire visiter l'espace qu'ils entretiennent avec passion, merci à eux.

GROUPE CHENILLES

En 2025, la présence des chenilles processionnaires est restée assez limitée.

Grâce à la vigilance du groupe de bénévoles, des nids ont été repérés et traités dès les premières alertes, en tout début de saison.

Parallèlement, l'installation de 40 nichoirs et le nourrissage hivernal ont permis de sédentariser les mésanges, véritables alliées naturelles dans la lutte contre ces parasites. En leur offrant habitat et nourriture supplémentaire, les bénévoles contribuent efficacement à réduire les populations de chenilles.

Un grand merci au "groupe Chenilles", au Club Ornithologique de Richardménil, au Rucher du Château de Lunéville, trois associations formées de bénévoles, particulièrement engagés.

En plus de leur veille active sur l'apparition des chenilles, ils assurent durant l'hiver l'approvisionnement des mangeoires en graines de tournesol bio, fournies par la mairie et nettoient de plus chaque nichoir. Leur mobilisation est un bel exemple d'action collective au service de notre cadre de vie.

Rejoindre le groupe Chenilles, c'est aussi agir concrètement pour la nature :

club.ornito.richard54630@orange.fr, chenilles.bi@free.fr



MAISONS FLEURIES : LA COMMUNE RÉCOMPENSE L'EMBELLISSEMENT DE SES QUARTIERS

Comme chaque année, la remise des prix des maisons fleuries s'est déroulée à l'occasion de la bourse aux plantes ; un moment toujours très attendu.

Des habitant(e)s ont été mis(e)s à l'honneur pour la beauté et l'attention apportées à leurs extérieurs. Parterres fleuris, créations originales et aménagements soignés contribuent à offrir à leur quartier une atmosphère accueillante et florissante.

Ces jardiniers amateurs, passionnés et généreux, profitent de cette journée dédiée à l'environnement pour échanger conseils et expériences, dans une ambiance sympathique et inspirante.

La commune tient à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui, par leur engagement, participent à faire de notre village un lieu verdoyant, fleuri et agréable à vivre.



C.C.A.S.

Un conseil d'administration composé de 12 membres

Présidé par Monsieur le Maire, Xavier BOUSSERT - Vice-présidente, Katalin SIEST.

Le CCAS examine les demandes des personnes en difficultés

ou celles transmises par l'assistante sociale.

Tous les cas sont étudiés dès que les documents nécessaires pour évaluer la situation sont fournis.

UN ACCUEIL PERSONNALISÉ EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ EST ASSURÉ EN MAIRIE SUR RENDEZ-VOUS.

ACTIONS PRINCIPALES : Renseignements, rencontres, conseils par téléphone, par mail ou sur rendez-vous
Aides particulières - Bons alimentaires - Subventions aux associations humanitaires

PLAN CANICULE / PLAN GRAND FROID

Pour avoir de l'aide en période de grand froid ou de canicule s'inscrire en mairie : **03 83 25 62 59**

RECONDUCTION DES AIDES AU CHAUFFAGE POUR L'HIVER 2025-2026

Ces aides sont soumises à conditions, à retrouver sur notre site ou au secrétariat de mairie, elles sont identiques à l'année 2025. Les dossiers doivent être déposés pour le 15 février 2026, dernier délai

ACCUEIL DES NOUVEAU-NÉS ET DES NOUVEAUX HABITANTS

Lors d'une agréable rencontre réunissant enfants, parents et élus, neuf petits Richardméninois ont reçu un joli présent de la part du CCAS. Ensuite, après leur avoir fait découvrir la commune, M. le Maire et l'adjointe aux affaires scolaires et à la jeunesse, ont invité les nouveaux habitants à se présenter, en leur offrant, en signe de bienvenue, un ouvrage sur l'histoire de Richardménil, publié par l'association « Histoire Locale ». La matinée s'est clôturée autour du verre de l'amitié, dans une ambiance chaleureuse et, surtout, propice aux échanges.



APRÈS-MIDIS DANSANTS LES 8 MARS ET 15 NOVEMBRE 2025

Animés par Andrée GENÉ et Vincent LECOCQ, ces après-midis dansants ont rencontré un vif succès.

Toutes les générations de passionnés se sont retrouvées sur la piste dans une ambiance musicale et dynamique, le tout complété par un appréciable goûter proposé par le Comité des Fêtes.



COLIS DE NOËL

A l'occasion de la traditionnelle distribution des colis de Noël à la Maison du Temps Libre, un goûter, tout aussi coutumier, était proposé à nos aînés. 220 colis simples et 200 colis doubles ont ainsi été offerts aux personnes âgées de plus de 68 ans.

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES :

Une écoute locale

Conformément aux recommandations ministérielles, un référent a été désigné dans chaque commune afin de relater localement cette dynamique.

Dorénavant, sur notre commune, une référente dédiée et un numéro de téléphone sont mis à disposition pour lutter contre *les violences faites aux femmes*. Les victimes pourront y trouver une écoute bienveillante, des conseils adaptés et un accompagnement en toute confidentialité.

L'anonymat est totalement garanti, et ce service est entièrement gratuit.

La référente, spécialement formée, assure une écoute attentive, neutre et professionnelle, afin que chacune puisse être entendue, soutenue et orientée en toute sécurité.

Vous pouvez la contacter au 03 83 25 29 52.

En cas d'urgence le 17 ou 3919

LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE MOSELLE ET MADON

est un lieu de ressource du territoire qui œuvre à la mise en cohérence des actions et des acteurs du lien social en Moselle et Madon. Complémentaire aux Centres Communaux d'Action Sociale qui conservent leurs compétences, le CIAS exerce plusieurs missions : L'animation d'un travail collectif et la mise en place d'actions et de projets, en lien avec les CCAS et les communes, dans les domaines de la cohésion sociale, des personnes âgées, de l'enfance, de la jeunesse et du soutien à la parentalité.

L'animation du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD). La gestion de services comme le relais petite enfance le fil d'Ariane, la ludothèque et les crèches la Maison de l'enfant et Chali'chatons. La participation à la mise en œuvre d'un contrat local de santé. Le versement de l'aide financière aux ménages dans le cadre de la tarification solidaire de l'eau. Le portage pour le compte des communes du projet adolescence mutualisé.

Contact : Mme Cathy BEAUFORT

Directrice du Centre Intercommunal d'Action Social
Tél : 09 74 36 04 63 - Portable : 06 19 41 41 12

Un REGARD sur 2025



A L'HONNEUR LORS DES VŒUX DU MAIRE DÉBUT 2025 :

Médaille du travail remise par Jean-François ROY à Jacqueline L'HÔTE, ATSEM à l'école maternelle Jacques

Prévert, qui a pris sa retraite après 20 années à prendre soin de nos enfants

Le label récompensant la commune d'une abeille « Apicité » a été remis symboliquement à l'association « le Rucher du Château de Lunéville » puisque c'est grâce à leur collaboration que le panneau trône à l'entrée de la ville.



Xavier BOUSSERT a remis la médaille de la ville à Vincent HECHT, grand athlète qui a remporté la coupe de France 2024 de para judo technique. Il a réitéré en 2025 avec une nouvelle médaille d'or remportée avec Céline DONNOT.



Une BD personnalisée où on reconnaît des figures Richardménaises traitant de la citoyenneté a été remise à tous les enfants du CM2 pour leur départ vers le collège;



Exposition de Claude
JEANMOUGIN
« L'éclat du passé »



Un voyage au parlement pour les élu(e)s du C.M.J et du club ados



Voyage à Verdun pour les élèves du CM2.



Signature de la convention avec Véolia d'un aménagement d'une zone humide située derrière le tennis couvert.



Exposition de l'association Loisirs Créatifs Peintures Évasions : « On dirait le Sud »

Un REGARD sur 2025

CONVENTION ENTRE LA VILLE ET LE SDIS 54

La ville de Richardménil et le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Meurthe-et-Moselle (SDIS 54) ont signé une convention afin de soutenir l'engagement des Sapeurs-Pompiers Volontaires.

Ce partenariat permet une prise en charge exceptionnelle des enfants des pompiers volontaires pendant les temps périscolaires, lorsque leurs parents sont mobilisés pour des missions de secours.

Ancien pompier volontaire, M. le maire Xavier BOUSSERT a souligné l'importance de cette mesure : elle garantit la sérénité des familles et favorise la rapidité d'intervention des pompiers. La signature s'est tenue en présence des représentants du SDIS 54 et des responsables communaux.



VISITE OFFICIELLE DU NOUVEAU DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES SAPEURS-POMPIERS AU CENTRE DE SECOURS DE RICHARDMÉNIL

Le centre de secours de Richardménil a eu l'honneur d'accueillir le Colonel hors-classe Jean-Philippe GUEUGNEAU, récemment nommé directeur départemental des Services d'Incendie et de Secours.

Il était accompagné du Lieutenant-Colonel Laurent JUILLERAT, Chef de Groupement de Nancy, pour une visite de terrain placée sous le signe de la proximité et de la reconnaissance.

Le Lieutenant Vincent JOURDAIN, Chef de Centre, ainsi que son adjoint, le Sergent-Chef Francis CLAUDE, ont présenté les spécificités du centre, en présence de la première adjointe au Maire et du délégué à la sécurité de la commune.

Le centre de Richardménil dispose désormais d'un Véhicule de Protection Routière (VPR), sa mission consiste à signaler aux usagers de la route un accident de la circulation en aval et à fortiori à les inciter à ralentir et à redoubler de prudence.



POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DU PÔLE SANTÉ

Le 4 juillet, la pose de la première pierre du futur pôle pluriprofessionnel de santé a marqué une étape importante pour Richardménil. Ce projet, porté par la municipalité avec les sociétés TRADIMENIL et VIVEST, répond à un besoin croissant en offres médicale et paramédicale.

Les locaux, situés au rez-de-chaussée de deux bâtiments, seront aménagés progressivement afin d'accueillir médecins, spécialistes et thérapeutes, dans des conditions de travail optimales. En complément, une vingtaine de logements verront le jour, renforçant l'attractivité de la commune. Très attendu par les habitants, ce pôle santé incarne une réussite collective au service de la population et de l'avenir de Richardménil.



INAUGURATION DU PUMPTRACK

La commune a inauguré son tout nouveau pumptrack de 160 mètres, conçu par un spécialiste de renommée internationale, en présence d'un large public et de nombreux partenaires institutionnels.

Intégré à la « Plaine des Sports », cet équipement a vu le jour grâce au soutien financier de la Région, du Département et de la Communauté de Communes Moselle et Madon.

La végétalisation des abords complètera prochainement l'aménagement afin d'harmoniser le site avec son environnement naturel. La soirée s'est ouverte en musique avec une présentation dynamique de l'association Snap Dance. Après la coupure du ruban, plusieurs jeunes de la commune et des passionnés se sont élancés sur la piste, offrant de belles présentations sous les applaudissements du public. Le Conseil Municipal des Jeunes, très impliqué dans l'organisation, proposait un atelier de customisation, ainsi qu'un foodtruck.



Habitants et visiteurs, petits et grands, sont venus nombreux tester le circuit et partager ensemble un moment de convivialité. Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cet événement festif, sans oublier les services techniques.

L'HORLOGE DE L'ÉGLISE RESTAURÉE

L'ancien mécanisme monumental de l'horloge du clocher, datant de 1830 ou 1860 et remplacé en 1982 par une horloge électrique, a été restauré et sera exposé dans l'église pour la fête de la Saint-Georges.

Pesant plus de 200 kg, composé de fonte, d'acier, de bronze et de chêne, ce mécanisme rare dormait depuis plus de 40 ans dans le clocher, jusqu'à ce que des travaux de plancher nécessitent sa descente avec précaution par nos services techniques.

Son caractère unique avait déjà été souligné en 2016 par un expert horloger.

La restauration a été confiée à l'association « Espoir d'Orient », connue pour son engagement solidaire et ses talents de restauration patrimoniale : après la statue de la Vierge en 2023 et celle de Saint Georges en 2024, elle a su redonner éclat et dignité à cette pièce vénérable. Patrick DEMANGE, Jean-Pierre JOLY et Serge TRIFFAULT, guidés par les conseils du regretté Gérard HUMBERT, ont uni enthousiasme et savoir-faire pour mener à bien cette belle entreprise. On se souvient aussi des sonneurs qui, semaine après semaine, remontaient patiemment le mécanisme : Baptiste GRANGEAN (1880-1890), Louise KUHUT (1920-1937), Édouard MARCHAL (1937-1957) et enfin son fils Louis MARCHAL jusqu'en 1982.

Ces fidèles gardiens du temps seraient sans doute heureux de voir que la commune prend soin de son patrimoine, dans la continuité de la restauration du cadastre Napoléon et du portail du parc.

L'équipe « Histoire Locale » a complété le travail en préparant une documentation détaillée qui accompagnera l'exposition, afin que chacun puisse mieux comprendre et apprécier cette page d'histoire communale.



FÊTE DU PATRIMOINE

Le thème retenu en 2025 au niveau national, était le patrimoine architectural. À Richardménil, l'association Histoire Locale a proposé une balade commentée par Daniel BORDOT, Bernard BLONDIN et Robert HABER. Avec passion et précision, ils ont guidé les participants à travers les richesses du village : de l'église au lavoir, de la fontaine à la passerelle, du parc du château jusqu'à la ferme.

Accueillis en musique par la chorale Cantalud et encadrés par Rando-Ménil, les promeneurs ont pu apprécier l'ouverture exceptionnelle du parc du château, rendue possible grâce aux propriétaires, ainsi que l'accueil chaleureux de M. CHONÉ à la ferme du bas du village. La promenade a rassemblé de nombreux habitants, dont plusieurs nouveaux arrivants, mais aussi des visiteurs des communes voisines. Ce fut également l'occasion d'échanger avec le Maire, qui accompagnait le groupe.

Une animation ludique préparée par les animateurs du périscolaire pour sensibiliser au patrimoine local n'a malheureusement pas rencontré son public, avec seulement un enfant présent. Mais cette petite déception a vite été effacée par la convivialité du moment final : les fameux pâtés lorrains de M. DEFLIN, suivis d'un pot de l'amitié en plein air, sous un soleil éclatant, dans le cadre champêtre de la ferme.



DEVOIR DE MÉMOIRE

Comme chaque année, les Richardméninois(es) se sont réunis autour du monument aux morts pour célébrer les commémorations des 8 mai et 11 novembre. Ces instants de réflexion collective ont rassemblé Xavier BOUSSERT, maire de Richardménil, Marcel TEDESCO, maire de Flavigny, Christian BOURGAUX, président des Anciens Combattants, Jocelyn LAMIELLE, président des jeunes porte-drapeaux, ainsi que de nombreux habitants, venus rendre hommage à celles et ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté. Les enfants des écoles, accompagnés de leurs institutrices, ont participé activement aux cérémonies avec lectures de textes et dépôts de fleurs, ils ont apporté une émotion toute particulière à ces moments de recueillement.



Une intervention très remarquée aux deux cérémonies de LISON, la maire du Conseil Municipal des Jeunes, qui a souligné, avec justesse et sensibilité, l'importance de transmettre le devoir de mémoire aux nouvelles générations.

Les pompiers de Richardménil étaient, eux aussi présents, ainsi que l'Harmonie « Bulles Musicales » qui a notamment interprété la Marseillaise.

Un moment fort, empreint de respect et d'unité, qui rappelle que le souvenir est l'affaire de tous.



COLIN MOTOCULTURE

**Vente - Location
Réparation toutes marques
54330 VÉZELISE
03 83 26 92 88
colincmc@live.fr**

**NOUVELLE ADRESSE
5, rue de la Brasserie
VÉZELISE**

www.colin-motoculture.fr

Particuliers et Professionnels

Ouvert du mardi au samedi

Enlèvement possible de votre matériel à votre domicile



STIHL TORO KIWA ECHO DISEKI HONDA STIGA staub

**Éclairage Public - Électricité
Voirie - Réseaux Divers**



PARISET BTP
À votre service depuis 1988

ZAC La Haie des Vignes / Lieu-dit «Les Herbues» 54 170 ALLAIN

03 83 52 08 98

pariset-btp.fr

06 77 08 49 66
s.colleisolation@orange.fr

PLÂTRERIE - PEINTURE - DÉCORATION
SC
★ STÉPHANE ★ COLLE
DÉPUIS 1999



	Mairie	D3		Médecin		Église Saint-Georges	E3	Apollinaire (rue Guillaume)	B3	Daudet (rue Alphonse)
	École J. Prévert	D3		Kinésithérapeute		Fontaine	E4	Arcole (rue d')	E1	Devout (allée)
	Chemin communal et GR			Infirmière		Lavoir	E3-F3	Armoises (place des)	D3	De Gaulle (rue du Gén)
	Piste cyclable			Pharmacie		Halte nautique	E4	Aulnes (rue des)	G3	De La Fontaine (rue e)
	Voie bleue V50			Dentiste		Halte Camping-cars	D5	Austerlitz (rue d')	E1	De Latte de Tassigny
	Parcours de santé			Parking B3-C4-D3-E3-F4		Arrêt de bus		Bachots (les)	C3	De Ronsard (rue Pier)
	Voie ferrée			La Poste		Rezo Pouce		Barres (allée)	E2	De Vigny (rue Alfred)
	Zone d'habitation			Club House		Conteneur papiers		Baudelaire (rue Charles)	B3	Du Belay (rue Joachim)
	Canal, rivière et étang			Services techniques		Conteneur Verres		Bedon (chemin de)	F3	Empereur (avenue de)
	Prairie, zone cultivée			SDIS (Sapeurs pompiers)		Conteneur vêtements		Berthier (allée)	E2	Empereur (place de l')
	Forêt, zone boisée			Benne déchets verts				Bois de Grève (chemin du)	B4	Glacière (rue de la)
								Chaptal (allée)	E2	Hugo (rue Victor)
								Chenier (rue André)	A2	Iéna (rue d')



Ville de RICHARDMÉNIL

B2	Jarville (place de)	E3	Masséna (allée)	E2	Sablière (rue du)	F3	Sentier de promenade	
F2	Juin (rue du 18)	C3	Messein (rue de)	E4	Sand (rue George)	C3	GR5F (chemin de randonnée)	
D3	Lac (rue du)	C3	Moulin (rue Jean)	D4	Source (rue de la)	E4	Bedon (chemin de)	
C3	Lac dit «La Levretto» (rue du)	C4	Murat (allée)	E1	Sous-Bois (rue du)	D3	Embanie (chemin de l')	
(rue du M)	D3	Laforgue (rue Jules)	B3	Nancy (rue de)	D3	Tuillerie (chemin de la)	C2	Passerelle (chemin de la)
A2	Lamartine (rue)	C3	Ney (avenue Manicha)	F1	Verlaine (rue Paul)	A2	Passerelle Mangin	
B3	Lamour (rue Jean)	C2	Orne (résidence & rue de l')	F3	Villon (rue François)	A2	Belle de Ludre (chemin de la)	
B3	Laval (rue de)	E3	Pâquis (rue des)	H3	Voie piétonne et cyclable		Sentier de la Vaux	
E2	Leclerc (rue Général)	D4	Parc du Château (allée du)	F3	Voie Bleue V50	A5-D5-H3	Sentier du Canal (promenade du)	
D3	Lilas (rue des)	D3	Patton (rue Général)	D4	Boucle de la Moselle	A1-A5	C4	
E3	Maize (chemin de la)	D5	Pont de la Sablière	F4				
C3	Malherbo (rue)	C3	Rimbaud (rue Arthur)	B2				
E2	Malraux (rue André)	D4	Roses (avenue des)	H3				

www.richardmenil.fr

ou scannez ce QR-Code >





**COUVERTURE - ARDOISE - ZINGUERIE - CHARPENTE - ÉTANCHÉITÉ
ISOLATION - LOCATION DE BENNES DE 6 À 30 M³**

DEVIS GRATUIT - GARANTIE DÉCENNALE

6, rue Jean Lamour
Tél : 03 83 33 12 99
Port : 06 85 42 04 09

54630 RICHARDMÉNIL
Fax : 03 83 61 27 41
as.toiture1@orange.fr



Votre garage en achat-vente, révision et carrosserie
de véhicules d'occasion



NOS SERVICES :

- ▶ SPÉIALISTE CARROSSERIE
- ▶ PNEUMATIQUE
- ▶ ENTRETIENS ET RÉPARATIONS
- ▶ MAGASIN PIÈCES DÉTACHÉES
- ▶ NETTOYAGE
- ▶ SERVICE CARTE-GRISE
- ▶ ACHAT
- ▶ VENTE
- ▶ REPRISE

-10% pour les habitants de Richardménil.

06 50 21 26 62
118 rue de Nancy
54630 Richardmenil
mycars54@hotmail.com

COMMENT S'INFORMER

RESTEZ CONNECTÉ A VOTRE COMMUNE AVEC PANNEAUPOCKET !

NE MANQUEZ PLUS AUCUNE INFORMATION IMPORTANTE !

Téléchargez  PanneauPocket, l'application gratuite et indispensable pour suivre en temps réel la vie de votre commune.

MERCI AUX ASSOCIATIONS

La commission Communication adresse un grand merci à toutes les associations qui :
Par leurs actions alimentent notre site internet, tant en informations qu'en retour d'animations et participent à l'affichage sur le panneau lumineux à l'entrée de la ville.
 Pour une meilleure visibilité, pensez à faire vos demandes d'affichage à l'avance !

POURQUOI ADOPTER PANNEAUPOCKET ?

Dans une démarche de préservation de l'environnement, les flyers papier tendent à disparaître. PanneauPocket, fait place à une solution simple, pratique et éco-responsable pour rester informé à tout moment.

PANNEAUPOCKET, C'EST :

-  Les événements et programmes des associations locales.
-  Les travaux annoncés, les déviations et changements d'itinéraires en cas de d'accidents.
-  Les consignes de sécurité en cas de panne électrique, d'intempéries ou de situation imprévue.

Un outil indispensable pour votre sécurité et votre organisation quotidienne !



Souhaitant que vous trouvez dans ce bulletin, dans nos « Mairie Infos » trimestriels et sur tous nos supports toutes les informations qui vous seront utiles, la commission communication vous souhaite une très belle année.

Contact : Martine GEORGES-POMMIER, adjointe à la communication et à la culture. 06 08 82 42 92

www.richardmenil.fr

LA CCMM ET SES SERVICES

LA CCMM ET SES SERVICES

712, rue Nicolas Cugnot 54230 NEUVES-MAISONS

03 83 26 45 00 - contact@cc-mosellemadon.fr

SERVICES TECHNIQUES CCMM

Cap Filéo, 39, allée Louis MARTIN
54230 NEUVES-MAISONS - 03 83 26 01 57

services.techniques@cc-mosellemadon.fr

CRÈCHES

La Maison de l'enfant et Chali'chatons à votre service pour l'accueil de vos enfants. Pour toute nouvelle demande d'inscription, les habitants du territoire de Moselle et Madon peuvent contacter :

MAISON DE L'ENFANT

Directrice : Amélie THIRIAT

Impasse Aristide Briand - 54230 Neuves-Maisons

Tél : 03 83 47 15 49

Mail : maisondelenfant@cc-mosellemadon.fr

CHALI'CHATONS

Directrice : Virginie BORGES

1 bis, rue du Bouchot - 54230 Chaligny Tél : 03 83 52 93 44

Mail : chalichatons@cc-mosellemadon.fr



AIDES A L'HABITAT

La CCMM soutient techniquement et financièrement les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs dans la réalisation des travaux nécessaires à l'amélioration de l'habitat.

Pour poser des questions sur vos projets ou vous renseigner sur les aides financières et techniques disponibles en Moselle et Madon.

Contact <https://www.cc.mosellemadon.fr/fr/aides.html>

AUTRES SERVICES :

Espace emploi – REZO POUCE – Espace culturel « La Filoche » - École de musique E.3M – Piscine : Aqua'MM – Conseiller numérique – CIAS.

Site : <https://www.cc.mosellemadon.fr>



AÏKIDO

JACQUES FAIVRE/TONI CHEVRIER

06 30 80 12 00

www.aikido-54-nancy.com

Art martial accessible à tous
Les lundis de 18 h 00 à 20 h 00 salle des arts martiaux
à la Maison des Associations



ANCIENS COMBATTANTS & SYMPATHISANTS de FLAVIGNY & RICHARDMÉNIL

Christian BOURGAUX

06 07 34 58 54

christianbourgaux@free.fr

Cérémonies les 8 mai et 11 novembre au monument aux Morts, et 11 septembre à la stèle du pont de Flavigny.



BULLES MUSICALES

LAURE CAILLARD

06 24 42 25 90

bulles.musicales54@gmail.com

<https://www.facebook.com/bullesmusicales>

Bulles musicales est un groupe musical qui se retrouve autour de diverses manifestations, concerts, aubades, apéritifs-concerts, inaugurations etc... Si vous savez jouer d'un instrument de musique, venez jouer avec nous.

Répétitions tous les premiers jeudis du mois de 19 h 00 à 21 h 00



CENTRE ÉCHANGES INTERNATIONAUX

MURIEL PELLETIER

06 78 91 28 95

pelletiermuriel.cei@gmail.com

<https://www.cei-etudes-etranger.fr/devenir-famille-accueil/>

Vivez une expérience internationale chez vous ! L'association CEI – Centre d'Echanges Internationaux, permet aux familles d'accueillir un jeune étranger chez elles, venu passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois, au collège ou au lycée. Aidez-le à apprendre le français et découvrir notre culture. En retour, vous découvrirez ses traditions et développerez un relationnel fort de complicité.

Si l'expérience vous intéresse, ou si vous aimeriez faire partir votre enfant à l'étranger en séjour linguistique, contactez-nous.





CERCLE PHILATÉLIQUE ET NUMISMATIQUE DE RICHARDMÉNIL ET ENVIRONS

BRUNO SALZARD

03 83 25 67 85 06 80 04 39 30

brunosalzard@gmail.com

3^e jeudi du mois de 20 h 30 à 22 h 30.
(Pas de réunion en juillet août)



CHERS CHAIS

BORIS DELAVILLE

Contact : M. CRUNCHANT Éric, Secrétaire association
06 76 20 40 32

cherschais@orange.fr

<https://www.facebook.com/groups/243588409135152/?ref=bookmarks>



Un vendredi soir par mois de 20 h 00 à 23 h 00 à la MdA.



CLUB DE L'AMITIÉ

MICHEL CLAUDEL

03 83 25 72 62 - monique.claudel54@gmail.com

Rendez-vous un jeudi sur deux : **10h00 – 12h00, 14h00 – 17h30 à la MdA** pour passer un après-midi récréatif, amical et partager un goûter après avoir joué à son jeu favori (belote, tarot, scrabble, rami ou Rummikub).

Quelques sorties à thèmes en 2025 ont été particulièrement appréciées ; Notre Dame de Paris, les laines Bergère de France et l'Ecomusée d'Alsace, avec pour clôturer l'année le repas de St Nicolas.

Pour l'an prochain, vous saurez tout à l'AG de mi-Janvier.



JEAN DEMAS

03 83 26 15 45 - 06 21 06 83 70

club.ornitho.richard54630@orange.fr



LE RUCHER DU CHÂTEAU DE LUNÉVILLE :
Bernard LHOTE

06 32 19 89 84 bernard.lhote@wanadoo.fr



Une équipe aux services et à la préservation des oiseaux, des insectes, de la nature en général, qui nourrit les oiseaux l'hiver, nettoie les nichoirs à mésanges, gère les ruches. Avec la L.P.O une distribution de graines de tournesol bio est organisée chaque année.



ÉCOLE DES JEUNES PORTE-DRAPEAU

JOCELYN LAMIELLE

06 22 85 17 97

joce.lamielle@gmail.com

Formation et prise en charge d'enfants et de jeunes adolescents en la qualité de porte-drapeau lors de cérémonies et commémorations patriotiques dans la commune de Flavigny-sur-Moselle et Richardménil, dans le département de Meurthe-et-Moselle et le territoire national ; participer à la sensibilisation sur le devoir de mémoire, le sacrifice de nos anciens et le prix de la paix auprès des jeunes dans les écoles et collèges.



ESPOIR D'ORIENT

FABIEN DODELLER

06 07 69 33 75 Béatrice et Serge TRIFFAULT

triffault54@orange.fr

Sur 2025 et 2026, Espoir d'Orient continue son accueil de deux familles Ukrainiennes. Une action visant à améliorer les conditions de logement d'une population déshéritée sur la Macédoine est prévue.

Espoir d'Orient continue son action en faveur du patrimoine communal avec la restauration de l'ancien mécanisme de l'horloge de notre église Saint Georges. Sachant qu'un transport coûte plus ou moins 5 000 €, vous pouvez aider Espoir d'Orient par un don déductible. MERCI.



Livraison à Tulcea avec ABEC à 15 kms de l'Ukraine



FC. RF2M Football Club Richarménil-Flavigny-Méréville-Messein

XAVIER RENARD 06 12 81 17 21

CYRIL HILLEMBRAND 07 71 25 34 79

contact@fcrf2m.fr

www.fcrf2m.fr

Tous les jours (voir sur site) les heures d'entraînements, selon âge et propositions de stages vacances.



GUITARESONG

ANNE ROBERT

06 67 42 51 17

annerobe@hotmail.fr

<http://www.guitaresong.fr/445543107>

<https://www.facebook.com/groups/1275247045867593>
<https://www.facebook.com/groups/1033361437148229>

Les ateliers guitare ont lieu à la Maison des Associations :

Mardi : 16h00 – 19h00 animé par JP BRONNER

Mercredi : 16h00 – 19h00 animé par A. ROBERT

Atelier guitare électrique animé par JP BRONNER





HBC FFR Club de Handball

SANDRINE DELPON

06 50 86 47 53

5654071@ffhandball.net
communication@hbcffr.com

www.hbcffr.com / Facebook et Instagram

Le HBC FFR possède 14 équipes : toutes les catégories de compétitions y sont représentées, de moins de 9 ans à séniors, féminines et masculines.



KARATÉ

ERIK MEHUL

06 06 57 20 25

startandgo54@gmail.com



Nouveau : Charlotte et Erik ont suivi une formation Sport santé, qui leur permet d'accueillir des publics avec des problématiques de santé en adaptant le contenu des séances.

Dans un premier temps cette possibilité est réservée aux séances du lundi axées sur la condition physique.

Les lundis et jeudis de 20 h 15 à 22 h 15 à la MdA



LCPE - Loisirs Créatifs Peintures Évasions

JOCELYNE DEMAS

03 83 26 15 45

lcpe@laposte.net



L'association se réunit deux fois par semaine dans une ambiance conviviale, où chaque membre choisit librement sa technique et ses sujets. Grâce aux échanges constructifs et aux conseils des plus expérimentés, chacun progresse à son rythme. Tout au long de l'année, diverses activités viennent enrichir les rencontres : des sorties, comme la visite du quartier du parc de Saurupt en 2025, des stages animés par des artistes renommés, ainsi que la participation aux événements communaux. Le point d'orgue de l'année reste l'exposition en mairie, où chaque adhérent présente son travail autour d'un thème commun, offrant ainsi une belle vitrine pour leurs talents.

Ateliers : le lundi de 9 h 30 à 12 h et le vendredi de 14 h 00 à 17 h 00 à la MdA.



LES MADRIGALES

RICHARD RENAUDIN

ELISABETH RENAUDIN

03 83 25 72 62

elisabeth.renaudin@orange.fr - <http://lesmadrigales.com>
www.facebook.com/lesmadrigalesnancy

Chœur de Jeunes de Lorraine. Le chœur recrute chaque année de nouveaux jeunes. Les répétitions ont lieu chaque jeudi,





LES SENTINELLES DES CHAMPS

PROTECTION DE LA FAUNE SAUVAGE

XAVIER LEGROS

Personne à contacter : Xavier LEGROS
contact@alsdc.fr - <https://alsdc.fr>

L'Association « Les Sentinelles des Champs » agit pour la protection de la Biodiversité en territoire rural. Ses missions reconnues d'intérêt général se concentrent notamment sur la recherche aérienne d'espèces protégées en milieux agricoles et espaces naturels ainsi que la protection des rapaces nocturnes comme l'Effraie des clochers.

Elle intervient également auprès du grand public et particulièrement des scolaires afin de les sensibiliser à l'absolue nécessité de protéger cette merveilleuse Faune sauvage qui nous entoure si discrètement.



LORRAINE VOILE ÉVASION - LVE

FRANÇOIS BLAISE

03 83 25 81 71

fran.blaise@laposte.net
<http://lorrainevole.free.fr>



Régates et entraînements rassemblant entre 12 et 16 voiliers radiocommandés.

Navigation sur le plan d'eau de Messein, à Mittersheim et en Alsace."

LVE : école de voile-croisière créée en 1984 : une belle histoire et un beau palmarès sportif. Des personnes et groupes de Lorraine mais aussi de toute la France ont participé aux croisières, stages, courses-croisières encadrées par ses professionnels ou ses bénévoles diplômés (Brevet d'Etat de Moniteur de voile). Contactez nous pour un projet ou des conseils. Les membres de LVE s'impliquent dans plusieurs clubs de voile du 54, au sein du CD Voile 54 (FFVoile) et du Comité Régional Handisport de Lorraine.



Ô FIL DU COEUR

JOCELYNE HAMEN

06 66 70 73 68 - 06 88 62 02 95

nina.annie@orange.fr



Le mardi de 14 h 00 à 17 h 00 à la MdA

Une après-midi où les membres se retrouvent pour tricoter et échanger dans une ambiance conviviale. Présente sur les événements communaux les tricots sont vendus au profit d'œuvres caritatives



RANDO-MÉNIL

XAVIER BOUSSERT

06 83 04 04 10

rando-menil@outlook.fr
<http://www.rando.menil.free.fr>

Jeudis après-midi ou à la journée.

Randonnées thématiques.

Samedis matin.

Dimanches à la journée. Week-ends.





SELF-PRO-KRAV MAGA

DOMINIQUE QUENNEC

06 63 21 65 77

self.defense54@orange.fr

Mercredi 10 h 00 - 11 h 00 et 18 h 00 - 21 h 00
Rendez-vous à la MdA



SNAP DANCE MODERNE

CHRISTOPHE KACI

06 32 81 47 46

asso.snapdance@gmail.com

www.snapdance-bykrys.fr

Mercredi de 10 h 00 à 11 h 00 : Initiation à la danse
Mercredi de 11 h 00 à 12 h 00 : Hip-hop enfants

Jeudi de 18 h 00 à 19 h 00 : Hip-hop ados
Jeudi de 19 h 00 à 20 h 00 : Line Dance

Les cours se déroulent à la MdA



TENNIS CLUB DE RICHARDMÉNIL

JEAN CHRISTOPHE VALLANCE

BENJAMIN BEISBARDT

tcrichardmenil@gmail.com

En famille, entre amis ou en couple, venez jouer à votre rythme, quel que soit le temps, grâce à nos **courts extérieurs** et à notre court couvert. Plaisir, challenge, lien social : tout y est ! Les adhérents peuvent réserver la salle pour jouer librement entre eux.

Notre **école de tennis**, encadrée par notre diplômé d'État Benjamin Beisbardt, accueille plus de 70 jeunes talents à partir de **6 ans**, avec des cours collectifs pour tous les niveaux. Un **nouveau terrain en terre battue artificielle** vient enrichir nos installations !

Retrouvez toutes les informations, les actualités et les modalités d'inscription sur le site du club : tcrichardmenil@gmail.com



PING PONG avec le TCR

CLAIRE AU 06 63 56 66 83

Cours adultes : mardi 20 h 00 - 21 h 00

Cours adultes : jeudi : 20 h 45 - 21 h 15

Cours enfants : vendredi : 18 h 00 - 19 h 30

Les cours se déroulent à la MdA





VENT NOUVEAU

Association de Représentants de Parents d'élèves

association.ventnouveau@gmail.com - 06 48 50 66 09
Également la boîtes aux lettres à côté de la maison des associations.



Un Vent Nouveau

Une équipe de parents motivés, dynamiques toujours prêts à soutenir les projets de l'école.

En 2025, 14 actions menées en direction des enfants de l'école Jacques Prévert et de Richardménil, séances photos de Noël, goûter de Noël, la boum, la Journée Dons, goûter de fin d'année...



Cette année, nous proposons des ateliers créatifs à thème.

Nos actions permettent aux enfants de s'amuser, de se rencontrer en dehors de l'école et de créer du lien entre tous.

LA FILOCHE

- Le Pass'thèque est la carte d'adhésion unique pour tous les services culturels de la Communauté de Communes Moselle et Madon : médiathèque, ludothèque, multimédia.
- Il est nominatif et valable 1 an. Le Pass'thèque vous permet d'emprunter des documents (Livres, CD, DVD...) dans toutes les médiathèques (26 documents pour 3 semaines).
- Il vous permet aussi d'accéder à la ludothèque et à l'espace multimédia (les enfants de moins de 11 ans devront être accompagnés) après la séance découverte.
- La Filoche propose également un programme complet d'événements et d'animations culturelles.

- Pass'thèque (adulte) **5 €**
- Forfait "sous le même toit" **10 €**
- Moins de 18 ans, lycéens, étudiants : **Gratuit**
- Demandeur d'emploi, bénéficiaire du RSA, AAH : **Gratuit**

Pour l'obtenir, LA FILOCHE ou La médiathèque de RICHARDMENIL :

Médiathèque de Richardménil (sous la mairie)
68, rue de Nancy
54630 Richardménil
Tél : **03 83 25 34 52**
bib-richardmenil@cc-mosellemadon.fr

Horaires d'ouverture :
Mercredi : 14 h 00 - 17 h 00
Samedi : 14 h 00 - 17 h 00
(Horaires variables durant les vacances scolaires)

LA FILOCHE
90, rue René Cassin
54230 Chaligny
Tél : **03 83 50 56 60**
lafiloche@cc-mosellemadon.fr

www.la-filoche.fr



"Coup de coeur café", les bébés lecteurs.
une nouveauté : "les apéros littéraires"

CONNAISSEZ-VOUS VRAIMENT LA MÉDIATHÈQUE DE VOTRE VILLE ? SAVEZ-VOUS CE QUI S'Y NICHE ?

RENDEZ-VOUS SAMEDI 24 JANVIER 2026, DE 10H À 12H, POUR LE DÉCOUVRIR !

Et même si vous connaissez déjà, nous sommes sûres que vous ne savez pas tout ! Seul ou accompagné, vous pourrez visiter les lieux, découvrir nos collections, ou bien encore passer un moment entre amis ou avec vos enfants. Les bénévoles seront là pour vous accueillir, vous renseigner, et vous inscrire si vous le souhaitez... Une collation chaude ou froide vous attend, à votre convenance.

FRANCE SERVICES

Dans le cadre d'une collaboration avec les services de l'État, un Espace France Services est ouvert à NEUVES MAISONS, en partenariat avec la Communauté de Communes Moselle et Madon. Il regroupe en un seul endroit plusieurs administrations privilégiant la proximité du territoire et ses usagers. Deux agents sont présents pour accompagner et aider les citoyens dans leurs démarches administratives auprès des services partenaires : Impôts, CAF, Assurance Maladie, Assurance Retraite, France Travail. Possibilité de faire renouveler sa carte d'identité.

Nos partenaires :

Pour plus de simplicité dans les démarches, des prises de rendez-vous peuvent se faire en nous contactant :

1, rue du Capitaine Caillon • 03 83 47 00 65 - franceservices@neuvemes-maisons.fr

Lundi - mercredi - jeudi - vendredi : 9h à 16h - Mardi de 10h à 18h 30

Samedi (Uniquement les premiers samedis du mois) de 9h00 à 12h00





PAPO'THÉ

DOMINIQUE AUBRY : 06 08 09 24 57

Du « Bien-Être » et de la convivialité à l'UFR : Les adhérents et adhérentes se retrouvent chaque semaine, c'est leur moment privilégié pour se réunir et passer un peu de temps ensemble, prendre soin d'eux même. Dans une atmosphère sympathique de sérénité et de convivialité autour d'un thé, d'une tisane qui réchauffe le corps et le cœur.

Les deuxièmes mardis de chaque mois de 15 h 00 à 16 h 00



ACTIVITÉS BIEN-ÊTRE

YANNICK ESQUENET - 06 48 74 43 69

DOMINIQUE AUBRY 06 08 09 24 57

yangym@laposte.net

Lundi : 9 h 30 - 10 h 45, 10 h 50 - 12 h 05 : Sérénité - relaxation

Lundi : 19 h 15 - 20 h 45 : Rebooster son énergie

Mardi : 9 h 30 - 11 h 00 : Activer sa vitalité

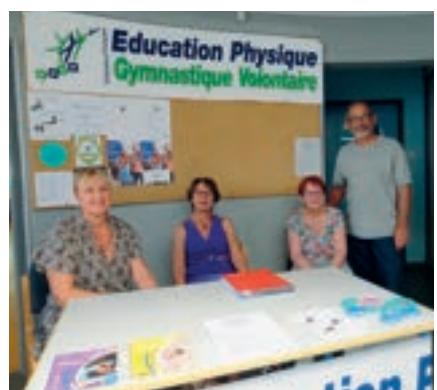
Mardi : 14 h 00 - 15 h 00 : Relaxation- détente

Mercredi : 18 h 00 - 19 h 00 : Éveil danse enfants 4-6 ans

Mercredi : 19 h 00 - 20 h 15 : Stabilité - autonomie- énergie

Jeudi : 9 h 30 - 11 h 00 : Activer sa vitalité

Tous les cours ont lieu à la MdA avec Dominique AUBRY



JUDO

MARIE THÉRÈSE BELGY

06 87 14 69 14

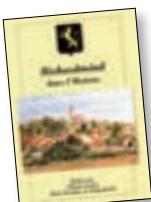
jmtbelgy@gmail.com

Dès 4 ans, accueil mardi de 18h15 à 19h00 et vendredi de 17h45 à 18h30 (petits et débutants)

A partir de 6 ans, accueil mardi de 19h00 à 20h00 et vendredi de 18h30 à 19h30

Les enseignants sont : NOÉMIE le mardi et JEAN PHILIPPE le vendredi

Cours pour débutants, enfants, ados, adultes.



HISTOIRE LOCALE

DANIEL BORDOT - BERNARD BLONDIN

06 81 86 12 25

daniel.bordot@orange.fr

bernard.blondin@club-internet.fr

La section « Histoire Locale » investie dans l'organisation de la fête du patrimoine et présente au forum des associations.



BOURSES

Bourses aux vêtements d'hiver ou d'été, en passant par la puériculture, mais également débarras de grenier et bourse aux jouets, le recyclage est de mise à Richardménil. L'occasion pour tous de réaliser de bonnes affaires avec l'équipe de l'Union Familiale, qui permet ainsi une reconversion en vendant tout ce qui ne nous convient plus mais qu'on ne veut pas jeter. Le but étant également d'acheter parce qu'après-tout, c'est toujours appréciable de se faire plaisir à tout petits prix, sans aucune culpabilité !

Bourse aux vêtements d'hiver, puériculture, courant octobre.

Bourse aux vêtements d'été, puériculture, courant mars.

Débarras grenier, bourse aux jouets, courant novembre.



Accueil centre de loisirs FRANCAS



Centre de Loisirs Éducatif des mercredis et vacances scolaires
Groupe scolaire et périscolaire Jacques PRÉVERT 70, rue de Nancy
Les FRANCAS accueillent les enfants de 3 à 14 ans tous les mercredis de 7h30 à 18h00.

Les inscriptions peuvent se faire à la journée complète ou en demi-journée avec ou sans repas : accueil-richardmenil@francas54.org - 06 67 80 50 54

INFORMATION IMPORTANTE : Les inscriptions se font à travers un portail famille. Afin de créer votre compte, veuillez contacter la directrice qui vous enverra un lien.

Dans une logique d'organisation, toute inscription reçue au-delà du VENDREDI de la semaine précédente ne sera pas prise en compte.

LE CENTRE DE LOISIRS DES FRANCAS EST OUVERT DURANT LES VACANCES D'AUTOMNE, D'HIVER, DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ.

Etat Civil 2025

Naissances : 6

Mariages : 4

Décès : 17

Les Services Municipaux :

JEAN-FRANÇOIS ROY, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

Stéphanie MOINIER vous accueille,

Vanessa WULLER est chargée de l'urbanisme et de l'état civil, c'est elle aussi qui gère les élections avec sa collègue..

Corinne ROUHARD s'occupe de la comptabilité et est responsable des ressources humaines.

Nicolas DAVILLERS est responsable du service animation périscolaire.



J.F. Roy

C. Rouhard

V. Wuller

S. Moinier

N. Davillers

Assistants maternels de RICHARDMENIL (54630)

Nom et prénom	Adresse	Téléphone
BEN MAJBOURA Brigitte	19 rue de Nancy	03 55 68 99 32 06 65 07 43 99
GERDOLLE Mélanie	26 avenue des roses	06 34 24 72 30
PITANCE Marie	9 Ter rue de Laval	06 28 55 05 45
SCHUDDINCK Julie	13 rue Jacques Prévert	06 61 65 57 06
VINKLER Isabelle	34 rue du Général Patton	03 83 47 43 56 ou 06 35 95 84 91

ORDURES MÉNAGÈRES

RAMASSAGES : Mardi tous les 15 jours les ordures ménagères, sac noir et tous les vendredis les recyclables : sac jaune

Le calendrier 2026 à voir sur le site : <https://www.cc-mosellemedon.fr>

OBTENTION DE LA CARTE POUR ACCÉDER À LA DÉCHETTERIE

La carte de déchetterie est gratuite et se renouvelle automatiquement de 20 passages au début de chaque année sans démarche de votre part.

Documents à joindre pour l'obtenir :

- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile
- Kbis pour les professionnels

<https://www.cc-mosellemedon.fr/demande-carte-de-dechetterie.html>



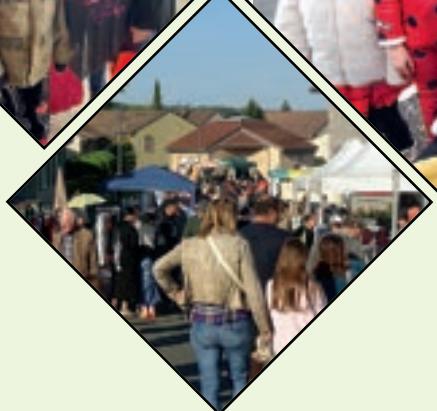
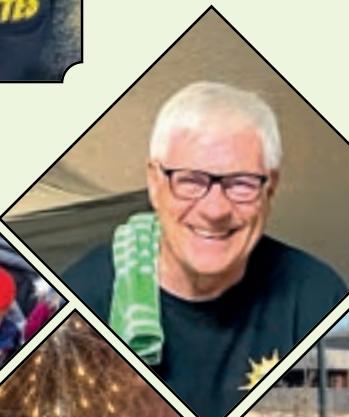
COMITÉ DES FÊTES

Des manifestations toujours plus conviviales et participatives en 2025 !

L'année 2026 s'annonce une nouvelle fois riche en animations et en moments de partage pour notre commune !

Grâce à l'investissement du Comité des Fêtes, de ses bénévoles et de la municipalité, chaque événement devient une belle occasion de se retrouver et de renforcer les liens entre habitants

- ✓ LOTOS
- ✓ CARNAVAL
- ✓ CHASSE aux ŒUFS
- ✓ BOURSE aux PLANTES
- ✓ FÊTE de la MUSIQUE
- ✓ FÊTE NATIONALE
- ✓ VIDE-GRENIERS
- ✓ FLAM'PIZZA
- ✓ HALLOWEEN
- ✓ BEAUJOLAIS NOUVEAU
- ✓ MARCHÉ de NOËL
- ✓ FESTIVITÉS de FIN D'ANNÉE place des Armoises



Contact : **Gilles BRIOLET**

Suivez le Comité des Fêtes sur Facebook
gilles.briolet@free.fr - 06 88 40 84 59

Cette dynamique positive témoigne de la vitalité de notre commune et de l'attachement de chacun à la vie locale. Merci à tous les bénévoles du Comité des Fêtes et habitants qui contribuent à la réussite de ces événements.

Comité des Fêtes, qui a brillamment repris son organisation. Plusieurs manifestations ont rythmé cet élan de solidarité : **marche gourmande, loto, fil rouge du plus grand pâté lorrain, concert bar à huîtres et théâtre.**

Ces événements ont rencontré un vif succès, réunissant de nombreux bénévoles et participants autour d'un même objectif : faire reculer la maladie.

Pour conclure, adressons un immense merci à nos commerces locaux pour leurs dons et leur générosité, ainsi qu'à la municipalité et à ses services techniques, qui œuvrent activement à la réussite de nos manifestations tout au long de l'année. Grâce à eux, l'esprit convivial et solidaire qui caractérise notre commune continue de rayonner.

Rendez-vous tout au long de l'année pour partager ensemble ces moments d'humanité et faire de 2026 une année encore plus festive ! Retrouvez les dates sur les supports de communication de la mairie et sur le site.

DES ACTIONS SOLIDAIRES REMARQUÉES

AU DELÀ DE GRANDES CAUSES SOLIDAIRES, LE COMITÉ DES FÊTES S'EST ÉGALEMENT ILLUSTRÉ CETTE ANNÉE PAR SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DE :

En octobre, le Comité des Fêtes a organisé une **marche au profit d'Octobre Rose**, à laquelle ont pris part de nombreux participants. Chaque marcheur s'est vu remettre un petit cadeau souvenir, et cette belle mobilisation a permis de récolter 1 000 € reversés à l'**Institut de Cancérologie de Lorraine**. Une belle réussite qui témoigne de la générosité et de la solidarité de nos habitants.

Le Téléthon a invité à la générosité sous l'impulsion du

OCTOBRE ROSE

Richardménil se mobilise !

Dans le cadre de Septembre en Or et Octobre Rose pour soutenir la lutte contre les cancers de l'enfant et de la femme, la commune a paré son rond-point de couleurs vives et gourmandes sur le thème des sucreries. Imaginée par les enfants et l'équipe des animateurs du périscolaire, Julie en particulier, mais également par les **Francas**, les services techniques, et plusieurs partenaires locaux, cette création collective, conçue à partir de matériaux de récupération, a donné vie à un décor joyeux et porteur d'espoir.

Le hall d'entrée de la mairie, sa façade illuminée de rose ainsi que la MdA, décorée par l'association Ô fil du cœur, achevaient de mettre RICHARDMÉNIL sous le signe de la prévention et de la fraternité.

Une belle démonstration de cohésion, de créativité et d'implication solidaire !



MARCHE GOURMANDE AU PROFIT DU TÉLÉTHON : UN BEL ÉLAN DE FRATERNITÉ !

Avec une motivation qui lui est propre, le **Comité des Fêtes** a repris l'organisation de cette manifestation après 29 ans d'engagement des Roulettes, sous le regard bienveillant de M. ADAM coordinateur de l'AFM Téléthon 54, présent pour l'occasion, célébrant ainsi les 30 années de Téléthon à Richardménil.

Près de 240 randonneurs, petits et grands, ont participé à cette 8 ème marche gourmande dans un esprit enthousiaste et chaleureux, nullement terni par une météo capricieuse.

En direction de Messein, et encadrés par l'association Rando-Ménil, les marcheurs ont pu se restaurer sur un

MARCHE ROSE : une édition engagée et conviviale

Près de 150 participants ont pris part à la Marche Rose, baskets aux pieds et sourire aux lèvres, sous une météo clément, au départ de la MTL.

Après un échauffement en musique et la traditionnelle distribution du petit pain, les marcheurs ont parcouru les chemins de la commune dans une ambiance communicative. Le **Comité des Fêtes** remercie chaleureusement les bénévoles et les commerçants locaux pour leur générosité. Grâce à ces derniers, chaque participant est reparti avec un sac garni et une pâtisserie offerte par la boulangerie Villa. Un bon cadeau de l'institut de beauté local, remporté par une heureuse gagnante à la tombola, a ajouté une touche de bonne humeur à cette matinée de prévention empreinte de solidarité.

Merci à tous, N'OUBLIONS JAMAIS QUE LE DÉPISTAGE SAUVE DES VIES !

parcours jalonné de divers stands : café, apéritif, soupe, tartiflette, avant de conclure en musique par le dessert sous la toile du Tennis Club.

Le tout animé, lors des ravitaillements, par un guitariste-chanteur, une conteuse, un blind test et un groupe de country, offrant de belles séquences de détente, de danse et de rires.

Un grand merci à tous les bénévoles, visibles ou discrets : au Comité des Fêtes, à ceux en cuisine, à l'accueil, au service, aux stands, aux animations, à l'association Rando-Ménil et à la commune de Messein pour son accueil chaleureux. Grâce à vous, cette journée fut un véritable moment de partage, de bienveillance et de solidarité.



TÉLÉTHON 2025



Le Comité des Fêtes de Richardménil et les Roulettes se sont mobilisés une nouvelle fois en organisant de nombreux événements au profit du Téléthon.

L'objectif est simple : **récolter un maximum de dons** pour soutenir la recherche et contribuer à améliorer la vie des familles touchées par les maladies rares.

Notre reconnaissance va envers celles et ceux qui rendent cette mobilisation possible. D'année en année, **les bénévoles** donnent de leur temps, de leur énergie et de leur cœur pour faire vivre cette solidarité locale devenue exemplaire.

Leur dévouement est la clé du succès.



MARCHE GOURMANDE



CONCERT GUITARSONG



COURSE EN FAMILLE



APRÈS-MIDI THÉÂTRE



STAND UP



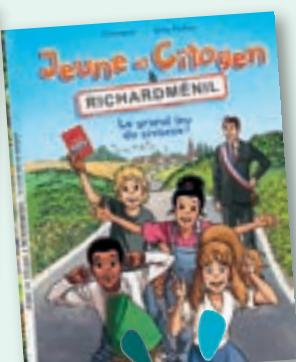
BANQUET



PETIT DÉJ



322 pâtés vendus soit une longueur 130m



CMJ VENTE DE BD

Après l'engagement remarquable des membres

des Roulettes, Gilles et tous les membres du

Comité des Fêtes ont tenu à marquer les 30 ans.



Tout a commencé grâce à la famille **GRAILLOT, HERVÉ** en particulier avec son ami, aujourd'hui disparu, et son kiné de l'époque, qui ont initié ce bel élan de générosité. Aujourd'hui, trois décennies plus tard, le Téléthon est devenu une véritable institution à Richardménil.

Un chiffre témoigne de cette formidable aventure humaine : **500 000 euros récoltés en 30 ans**

Un demi-million d'euros pour la recherche, pour l'espoir, pour les familles. Un accomplissement rendu possible uniquement grâce à la mobilisation collective, aux associations, aux bénévoles, aux partenaires commerçants, et bien sûr aux habitants qui répondent présents chaque année.

SAINT NICOLAS



Saint Nicolas, fidèle à la tradition lorraine, a visité toutes les classes où les enfants lui ont chanté des chansons et offert leurs dessins. Même le Père Fouettard, désormais bien moins effrayant, a été chaleureusement accueilli... jusqu'à recevoir un câlin !

Après la distribution de papillotes, Saint Nicolas a confié à la directrice un sachet contenant un Saint Nicolas en chocolat et des friandises offertes par la commune pour tous les élèves. Quelques jours après organisée par la municipalité et le Comité des Fêtes, la magie s'est installée avec un défilé qui a émerveillé petits et grands. Les chars ont parcouru Richardménil de la rue de la Sablière jusqu'à la Maison du Temps Libre, où une collation était offerte et où chaque enfant a reçu un sachet de friandises généreusement offert par le Comité des Fêtes. Cette journée avait débuté dès le matin par la visite de Saint Nicolas chez les commerçants, où là encore, il a distribué papillotes.

L'Harmonie de Chaligny, forte d'une trentaine de musiciens, a annoncé le cortège tout au long du parcours et a donné l'aubade devant la mairie, au moment où Monsieur le Maire a remis les clés de la ville au saint patron, s'est arrêté sur la place des Armoises, puis a assuré l'ambiance musicale à l'arrivée à la MTL.

Un immense merci à l'ensemble des participants, à l'association Océan avec son char très coloré dédié aux Minions, ainsi qu'à la commune de Méréville.

Mais surtout, un grand merci aux membres du Comité des Fêtes, aux bénévoles chargés de la sécurité, aux enfants présents sur le char et à leurs parents, pour ce moment inoubliable dont ils se souviendront longtemps, porté par un public nombreux et particulièrement chaleureux. Un remerciement également pour les concepteurs du char et à Isabelle.

Merci également à Saint Nicolas et au Père Fouettard pour avoir assuré leurs nombreuses missions et s'être largement arrêtés à Richardménil afin de gâter petits et grands.

TRIBUNES

Chères Richardméniloises, chers Richardméninois

Depuis plus de dix ans, notre équipe avance avec le même fil conducteur : faire de votre commune un lieu où il fait bon vivre, respirer, grandir, partager et se retrouver. Nous avons à cœur de préserver ce cadre verdoyant qui fait partie de notre identité. L'environnement n'est pas un décor, mais une présence vivante que nous protégeons au quotidien, à travers une attention constante portée aux espaces naturels, aux aménagements et aux usages. La vitalité du village repose aussi sur toutes celles et ceux qui l'animent.

Les associations, avec leur énergie contagieuse, insufflent une dynamique qui relie les habitants. Les commerçants, véritables repères du quotidien, participent pleinement à cette pulsion locale que nous accompagnons, afin que chacun puisse trouver sa place et développer ses projets.

Nous souhaitons également saluer l'engagement de l'ensemble des équipes municipales : les services administratifs, les agents techniques, les personnels œuvrant à l'école ou à l'entretien. Chacun, à sa manière, veille au bon fonctionnement de notre commune. Leur travail quotidien, souvent discret, est pourtant indispensable à la qualité de vie que nous partageons.

Dans un contexte où les dotations de l'État diminuent et où les coûts de chaque investissement s'élèvent, notre rôle est de faire preuve de lucidité et de discernement. Nos objectifs ont été atteints, toujours guidés par une gestion juste, sans renoncer à l'essentiel. En cette période, se projeter devient un exercice d'équilibriste que nous assumons avec sérieux et sens des responsabilités.

Enfin, nous souhaitons remercier sincèrement les habitants pour leur confiance et pour leur participation active à la vie du village : associations, événements, projets collectifs... Votre engagement donne du sens à notre action et fait vivre l'esprit de notre communauté.

À l'orée de cette nouvelle année, le Conseil municipal souhaite adresser à toutes et tous des voeux chaleureux. Que les mois à venir vous apportent santé, joie et de beaux moments partagés, et que chacun puisse continuer à trouver ici une qualité de vie qui lui ressemble.

Très bonne année à toutes et à tous.

Vos élus de la majorité.

Xavier BOUSSERT, Martine GEORGES-POMMIER, Sylvain BÉZARD, Céline DESPRÉS-DONTENWILL, Richard RENAUDIN, Denise ZIMMERMANN, André COULON, Katalin SIEST, Philippe KRUCH, Sandra HYVERNAUD, Anne-Marie PITOY, Antoine PIERRET, Annick BARBAS, Pierre FRANOUX, Jacques DUMONTEIL, Geneviève FERRARI, Patrick DEBERG.

Chères Richardméniloises, chers Richardméninois,

Élus de l'opposition en 2020, Valérie et Serge, nous nous étions engagés à travailler dans l'intérêt de tous et à porter la majorité vers plus de démocratie.

Force est de constater que la majorité actuelle ne nous a guère laissé de place pour participer aux décisions et aux projets sur la commune.

C'est regrettable mais c'est ainsi. Les orientations et décisions restent l'apanage de 3 ou 4 élus.

Non que les différents projets aient été tous dénués de sens, mais une approche plus critique aurait permis d'éviter les dérives de certains coûts finaux que nous n'avons cessé de déplorer.

Chacun pourra relire nos précédentes interventions, citons toutefois les coûts du projet école, du projet parvis de la mairie... les augmentations successives de la taxe foncière (10 % + 7 % + 3.5 %) et l'augmentation importante des indemnités des élus.

Notre mandat s'achève et nous pensons avoir fait loyalement notre part dans une opposition qui s'est voulue constructive mais sans concession.

Nous n'envisageons pas de mener une nouvelle liste en mars 2026.

Tels des « colibris », avec nos modestes moyens, nous avons fait notre part... Place à d'autres...

L'opposition est utile et nécessaire à la démocratie, alors courage, « présentez-vous ».

Pour ceux de nos concitoyens qui ne se présenteraient pas, venez assister nombreux aux réunions du Conseil Municipal. Ainsi vous sauriez qui décide de quoi et vous pourriez agir.

Hors les dépenses que nous jugions excessives, notre plus grand regret est de n'avoir pas su faire comprendre à la majorité, la richesse patrimoniale qu'était la conservation du fier blason de notre commune. Ce « Lion de sable, d'or armé, lampassé et couronné de gueules » de plus de 500 ans remplacé par un R ridicule et insipide... Quel outrage fait à l'Histoire de notre village. Tout ça pour ça ? Espérons qu'un jour peut-être, une majorité plus clairvoyante et plus digne remettra ce blason historique à l'honneur. Les Richardméniloises et Richardméninois le méritent bien.

Nous souhaitons féliciter et remercier les bénévoles et les services techniques pour le travail accompli sur le village tout au long de ces années.

Nous apportons d'ores et déjà nos encouragements aux futurs élus, opposition et majorité, dans l'accomplissement de leurs futures tâches.

Et rêvons à ce qu'enfin des réunions publiques soient organisées afin de favoriser l'expression d'une démocratie locale, constructive et apaisée.

Belle année 2026 à toutes et tous, portez-vous bien.

« Pour agir ensemble, dans l'intérêt de tous ».

Valérie ISELLA

Serge TRIFFAULT

DEVIS
AU :
03
83
47
19
76

Anticiper

pour plus
de tranquilité

CONTRAT OBSÈQUES

Frais de dossier
OFFERTS

JARVILLE | NANCY | NEUVES-MAISONS |
SAINT-NICOLAS | LUNÉVILLE | VÉZELISE



Estplombier

Rénovation
Installation
Dépannage



Votre projet de rénovation clé en main

Estplombier - Jérémy RICHERT

2, chemin de la Corvée - 54160 FROLOIS

07 71 77 97 81 - estplombier54@gmail.com



CONCEPTEUR | FABRICANT | POSEUR

MENUISERIES

FENÊTRES | COULISSANTS | PORTES & VOLETS
PERFORMANCE THERMIQUE ET ACOUSTIQUE



> Votre spécialiste
chantiers sur la
région Lorraine
en neuf ou
rénovation

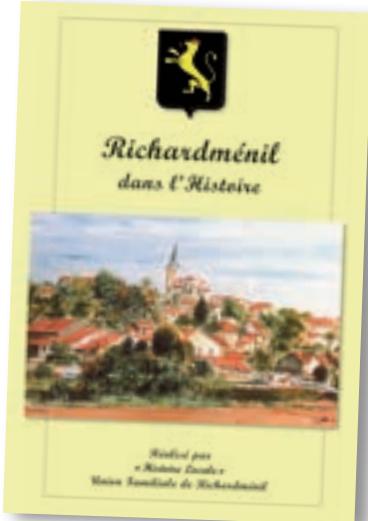
Un projet ?
Contactez-nous !

NORBA LORRAINE

03 83 44 65 70

norba.lorraine@norba-menuiserie.com

61 avenue des Roses
54630 RICHARMENIL



Sarl du Givry

Chemin de Chaume - 54160 FROLOIS

PRODUITS de la FERME : poulets, pintades, œufs, etc
POULETS ROTIS le dimanche matin, sur commande



POUR LES FÊTES :

Chapons, dindes
06 82 30 43 52



Michel
SORIA

06 85 40 09 73

michel@2amisimmo.fr



Estimation Offerte



**Virginie
MAUGUÉ**

06 22 28 17 01

virginie@2amisimmo.fr



2AMIS, une seule passion :
réaliser vos rêves immobiliers !



Environnement Plus



Entretien et création d'espaces verts

DEVIS GRATUIT

Notre expérience et notre savoir-faire mis en valeur par notre équipe de professionnels nous autorise à vous proposer, avec les matériaux appropriés, divers travaux d'aménagements paysagers...

- Entretien
- Dallage / Pavage
- Béton désactivé
- Engazonnement
- Plantation
- Clôture (bois, panneau souple, simple tension...)
- Terrassement

...et d'entretien d'espaces verts.

- Fauchage (chemin communal, vergers...)
- Débroussaillage
- Élagage avec lanière (jusqu'à 10 m de hauteur)
- Taille de haie
- Élagage
- Abattage
- Tonte

Nous sommes en mesure de vous proposer les solutions les plus adaptées à chaque situation. De nombreuses références dans le secteur privé, public ou encore de collectivité sont à votre actif :

Voies Navigables de France, Conseil Général de Meurthe et Moselle, Conseil Général des Vosges, INRS, CNRS, Mairies, ONF, Usine Vicat, Base militaire, Centre Alexis Vastrin...

Visitez notre site : www.paysagiste-environnementplus-54.com
Email : environnementplus@orange.fr

2 , rue des Jardins - 54160 PULLIGNY
Tél : 03.83.25.05.95 / 06.82.62.11.97

Isabelle et Olivier BAZARD

Matériel médical orthopédie



62, rue de Nancy
54630 Richardménil

téléphone : 03 83 25 72 08
fax : 03 83 25 84 79



Horaires d'ouverture

Lundi au Vendredi

8h45 à 12h15 - 14h à 19h30

Samedi

8h45 à 12h15 - 14h à 18h

entreprise
alain bastien

Entretenir son patrimoine : c'est le valoriser !



VOTRE FAÇADE VOTRE INTÉRIEUR

- | | |
|-------------------------|--------------------------|
| Isolation | Peintures |
| Traitement anti-fissure | Décoration |
| Imperméabilisation | Revêtements sols et murs |
| Protection | Plâtrerie isolation |



de 40 ans

Expérience et qualité d'une entreprise artisanale au service du particulier.

Entreprise Alain Bastien Sarl

Zone Champ le Cerf - 59 rue Marcelin Berthelot - 54230 Neuvy-Maisons
Tél. 03 83 44 60 60 - Fax 03 83 44 05 27 - entreprisealainbastien@orange.fr



Sur rendez-vous au 06 28 07 72 57

1, avenue de l'Empereur 54630 Richardménil
Ou 14, rue du Colonel Grandval 54000 Nancy
Site web : www.cabinet-massage-mederle.fr





AGENCE VALZER



149, rue Pascal - B.P. 83 - 54711 LUDRES Cedex Tél : 03 83 26 13 00
e-mail : garagevalzer.renault@orange.fr Fax : 03 83 25 94 50

VENTES VÉHICULES Neufs et Occasions DÉPANNAGE

HORAIRES D'OUVERTURE :
DU LUNDI AU VENDREDI :
7 h 45 à 12 h
13 h 45 à 18 h

Carrosserie - Peinture
Réparation Mécanique - Toutes marques



Carrosserie ROSSION

205, rue Pasteur
54230 NEUVES-MAISONS

TÔLERIE - PEINTURE
PARE BRISE - OPTIQUE
PRÊT DE VÉHICULE

Du lundi au jeudi : 8h à 12h - 13h30 à 18h30
Vendredi : 8h à 12h - 13h30 à 18h00

<https://www.carrossierrossion.fr>

03 83 47 04 10



HURSTEL & ORME

Créateur de paysages



104, rue de Nancy 54630 RICHARDMÉNIL

Tél : 03 83 30 45 27

email : accueil@hurstelorme.fr



COMPTAC'TIVE

EXPERTISE COMPTABLE

53, rue du Général de Gaulle - 54630 RICHARDMÉNIL
03 83 44 62 36 - mangin@comptactive.fr

Papiers Compostables



Z.I. les Baraques 54710 Ludres - 03 83 53 69 58

Accueil du lundi au Vendredi de 11h45 à 14h
Vendredi et Samedi de 19h à 21h30.

midivins54@gmail.com

Pensez à réserver !



Votre nouveau salon L'appart beauté

JL Nails

Votre prothésiste ongulaire



Hair By Elea

Votre coiffeuse experte

Solarium

Pour un bronzage Parfait toute l'année

Instagram : L_appartbeaute

téléphone : 0771944320

Uniquement sur RDV via Planity
3, route de Méréville - 54160 FROLOIS

Auto-Ecole

Attitude

88, rue de Nancy
54630 FLAVIGNY-SUR-MOSELLE
03 83 28 40 65

» Permis B,
» Conduite accompagnée,
» Conduite supervisée,
» Perfectionnement

LORRAINE GRAPHIC imprimerie

Z.I. des Sables
3, rue Charles Hermitte
54110 Dombasle-sur-Meurthe

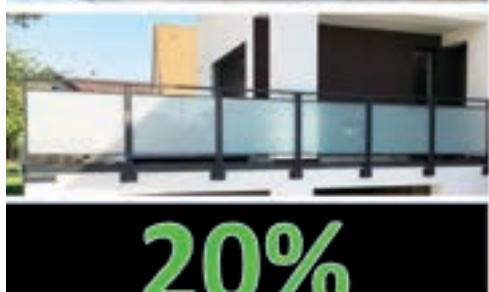


Habitat Fermetures Conseils

03 83 90 46 24

www.hfclorraine.com

Réussir ensemble vos projets



20%

de remise sur votre projet sur présentation de cette revue*.

**PERGOLAS
FENÊTRES
VOLETS
PORTES D'ENTREE
PORTES DE GARAGE
PORTAILS
CLOTURES
GARDE-CORPS
STORES**



Expert rénovateur
K-LINE



- HFC lorraine**
- HFC lorraine**
- Habitat Fermetures conseils**

Habitat Fermetures Conseils

27 Rue Antoine de Saint-Exupéry

ZAC de Frocourt

54710 FLEVILLE DEVANT NANCY

contact@hfclorraine.com

*Offre non cumulable avec d'autres promotions en cours - Remise applicable sur présentation de la revue lors du 1^{er} rdv.



**Service presse internationale
Transport spécial rapide 24h/24
Messagerie express
Urgences industrielles**

Rue des Aulnes - 54630 Richardménil - Tél 03 83 26 19 20

